

LA TERRE DE CHEZ NOUS

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Vol. II, No. 45

Membre de l'A. B. C.
Imprimé à Saint-Jérôme

24 septembre 1930

Editorial

ESPERONS QUE...

Les journaux de ce temps-ci sont remplis de littérature sur le chômage, le "dumping", le tarif. Suivant les goûts et les "couleurs" les commentaires varient, les opinions également. "Nous connaissons enfin la vraie prospérité", disent les uns, tandis que les autres prédisent les pires calamités! Sans vouloir nous poser en parfaits connaisseurs de la question, nous pouvons croire que la vérité n'est ni d'un côté ni de l'autre parce qu'elle ne doit pas résider dans les extrêmes. Nous pensons plutôt que les dernières mesures législatives ont du bon et du moins bon. Pour notre part nous ne voulons appuyer que sur quelques points intéressant de très près notre industrie agricole. Et d'abord!

L'augmentation de tarif sur le beurre sera bien vue des cultivateurs intéressés dans l'Industrie Laitière pourvu qu'elle n'aille pas aux intermédiaires. Il est vrai que le Premier Ministre actuel s'est engagé à ouvrir l'oeil, et le bon, pour éviter pareil effet. Nul n'ignore cependant que s'il est relativement facile d'amener une hausse de prix dans les denrées alimentaires, il devient très difficile de les ramener à un juste niveau. D'ailleurs, comme le disait récemment un expert, il ne faut pas oublier que les vendeurs ont subi des pertes assez lourdes il n'y a pas déjà si longtemps avec des approvisionnements de beurre. Il est dès lors permis de croire qu'ils chercheront à se rattraper puisque l'occasion leur en est offerte. Si, cependant, nos législateurs sont vigilants et bien disposés à l'égard de la classe agricole, comme nous aimons à le croire, ils pourront parer à semblable éventualité. Tout ce que les cultivateurs désirent c'est de voir les profits également partagés. Il faut de toute nécessité que l'Industrie Laitière revienne payante. Or, des atouts pour l'obtention de semblables résultats sont actuellement dans les mains de nos gouvernants. Espérons qu'ils sauront être bons joueurs!

Une autre mesure qui devrait singulièrement favoriser une certaine classe de nos cultivateurs c'est la loi anti-dumping. Le mécanisme qui la fera fonctionner ne semble pas être encore parfaitement déterminé. En principe, cette mesure devrait permettre l'écoulement, à des prix très raisonnables, de certains de nos produits. L'on n'est pas sans savoir qu'il arrive assez souvent qu'il faille sacrifier ou presque certains de nos produits maraîchers et fruitiers et cela à cause de l'invasion de nos marchés par des produits étrangers identiques. Nous ne pensons pas que la loi anti-dumping soit le seul remède recommandable pour parer à semblable situation. Ce devrait en être un cependant. Il est certain aussi qu'un organisme sérieux enquêtant sur les besoins de l'heure et recommandant ou dissuadant l'offre de certains produits lorsque le marché s'annonce plus ou moins avantageux serait d'un grand secours. Faudrait-il encore que les informations soient soigneusement recueillies et que les membres nommés à cette fin soient complètement libres de toute attache politique ou financière. Autrement, les résultats pourraient être absolument désastreux pour les producteurs et leur position deviendrait pire qu'avant.

Certaines mesures nous laissent sceptiques quand aux heureux résultats qu'elles sont susceptibles d'apporter. C'est ainsi, par exemple, que l'augmentation de

droits sur la machinerie agricole et les engrais chimiques nous laissent perplexes.

Nous comprenons certes qu'il soit recommandable d'encourager nos industries canadiennes. Mais encore faut-il que nos agriculteurs aient toutes les chances voulues de faire de leur exploitation une occupation réellement payante. Si nous étudions les divers articles du nouveau tarif nous constatons que très probablement le coût de la vie se trouvera augmenté. Nous ne voulons pas récriminer là-dessus! Tout ce que nous voulons, c'est qu'il ne prenne point de proportions exagérées. L'on n'a peut-être pas songé suffisamment qu'une élévation des droits sur la machinerie agricole pouvait être une invitation aux industriels d'abuser de la situation ce qui atteindrait en plein coeur le cultivateur de l'Ouest, et sur les engrais chimiques, le producteur de l'Est principalement. Nous ne comprenons point l'opportunité de cette dernière décision surtout.

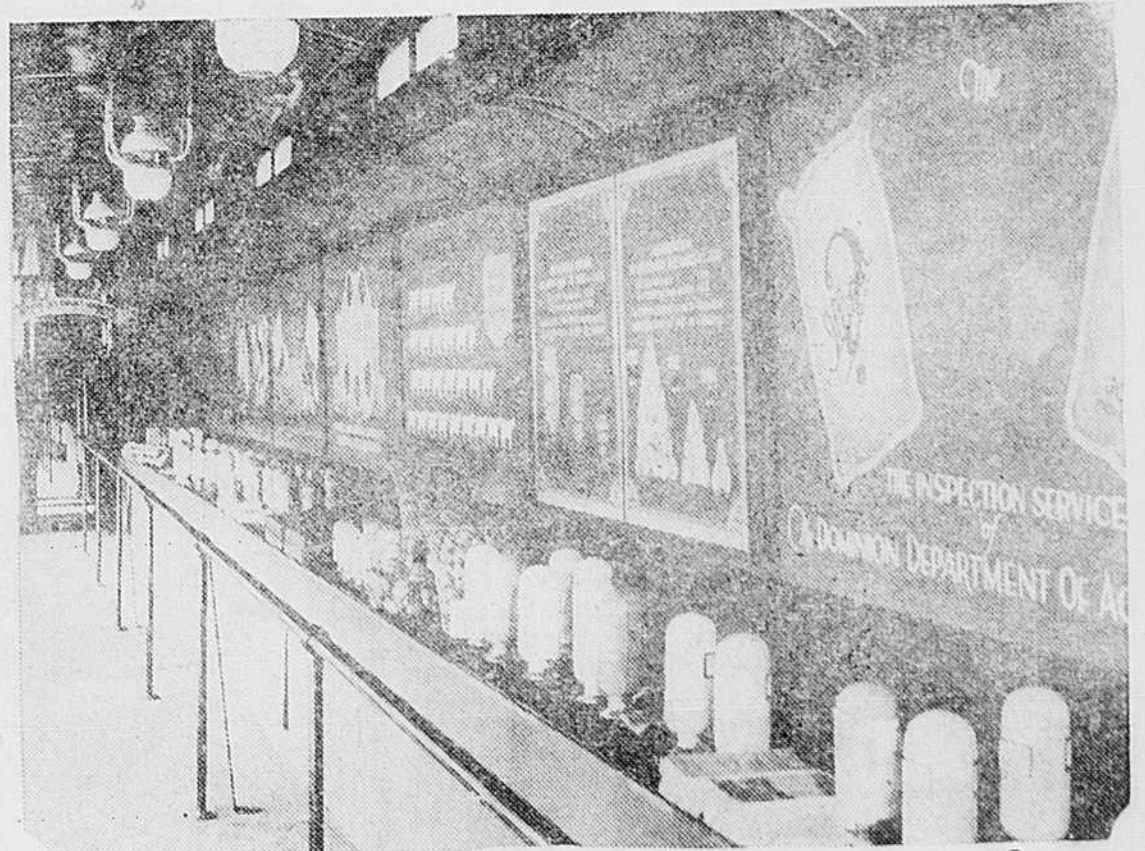
Si nous consultons les statistiques de ces dernières années, nous constatons que les engrais chimiques se sont vendus à des prix relativement bas. Chose étonnante, les meilleurs prix nous étaient fournis par des exportateurs de marchandises européennes et américaines. On décide d'imposer un droit de 10%. On nous dira sans doute qu'il n'y a pas lieu de jeter les hauts cris et que les engrais chimiques du dehors, même avec un droit de 10%, sont encore achetables. C'est entendu! Seulement, il reste un fait bien établi, patent, que nul ne démentira et c'est celui-ci. On offre actuellement du 2-12-6 dans notre Province à \$22.00 la tonne. Avec ce nouveau droit, il devrait monter à \$24.20: qui est-ce qui paiera ce \$2.20 de surplus? Nul ne nous fera croire qu'on a amélioré la situation du cultivateur en agissant ainsi. Il reste une initiative peut-être qui justifiera cette mesure: c'est que les Directeurs des industries canadiennes ainsi favorisées se fassent un devoir — puisque le compéition diminue, le tonnage augmentera — d'annoncer une

diminution sur leurs prix actuels. Si ce fait se produit nous reconnaitrons publiquement ici même la très bonne foi des auteurs de cette loi. Sinon, nous serons dans l'obligation de déclarer qu'elle a été adoptée dans le but d'enrichir nos industriels. Nous voulons espérer cependant que tel n'est pas le cas et nous serons très heureux dans un prochain numéro sans doute d'annoncer à nos lecteurs une baisse substantielle dans les prix des Engrais Chimiques.

Nous terminons cet article trop long peut-être de l'avis de certains. Nous avons pensé que ces choses devaient être dites. Nous ne croyons pas que nul ne puisse nous blâmer de les avoir écrites car ces mesures proposées n'ont pas encore été mises à exécution. Seulement elles ne seront à l'avantage du cultivateur du Dominion qu'en autant que leurs auteurs n'ont en vue dans leur législation que le bien de nos terriens. Espérons que...

ROBERT RAYNAULD.

TRAIN EXPOSITION



Intérieur du train consacré aux amendements calcaires et aux exhibits.

Les raisons de notre foi

(40)

On a cru trouver un nouvel argument contre la confession, et celui-là sans réplique en proclamant ce mensonge: La confession est une invention des prêtres.

R.—I. Belle invention pour eux assurément! Aller s'imposer de gaieté de coeur le ministère le plus ennuyeux, le plus fatigant, le plus pénible, d'interminables séances au confessionnal, avec l'unique perspective d'entendre toujours répéter les mêmes choses! et pourquoi se seraient-ils imposé une pareille corvée? Ont-ils quelque intérêt à entendre la confession des fidèles? Quel profit en retirent-ils? Il faudrait qu'ils eussent perdu l'esprit pour instituer une pratique qui est de toute manière à leur désavantage, puisqu'eux-mêmes doivent se confesser et qu'ils ne peuvent échapper à la loi portée pour les autres.

II. Si les prêtres ont inventé la confession, on doit nécessairement savoir le nom de ce fameux inventeur, en quel siècle il vivait, à partir de quelle époque on a commencé à se confesser; car une nouveauté si extraordinaire ne s'est pas introduite sans causer un étonnement général et provoquer des réclamations à l'infini. Connaissez-vous cet inventeur? L'époque de son invention?

III. Il vous est impossible, n'est-ce pas, d'en trouver la moindre mention dans l'histoire? Eh bien! nous, nous connaissons l'inventeur: c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et voici quand il a institué la confession, c'est quand il a dit: "Recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Voilà le pouvoir accordé aux apôtres et à leurs successeurs. Or, pour exercer avec discernement un tel pouvoir, pour pardonner ou retenir les péchés

d'une manière équitable, il faut bien les connaître; pour les connaître il faut qu'il y ait un aveu, une confession. Voilà pourquoi et en vertu de quoi on se confesse.

Et ce qu'on fait aujourd'hui, on l'a toujours fait depuis Jésus-Christ: les livres des Pères de l'Eglise sont là pour en fournir des témoignages irrécusables.

Donc, la confession n'est pas l'invention des prêtres, c'est l'invention de Dieu. "Elle est, dit Voltaire, une institution divine, qui n'a eu commencement que dans la miséricorde infinie de son auteur."

Pendant la guerre de la France avec la Hollande, un brillant officier, passant par Cambrai, vint trouver le bon Fénelon et lui dit:

— "Monseigneur, je vais rencontrer l'ennemi sous peu de jours. Avant la bataille, je me sens vivement porté à vous faire l'aveu de mes fautes; mais je désirerais entendre auparavant de votre bouche, les preuves qui établissent la divinité de la confession."

— Je le veux bien, Monsieur, répondit l'affable prélat; néanmoins comme en toutes choses il est préférable de prendre le chemin le plus court, confessez-vous d'abord, et peut-être qu'après avoir fait cette noble action, vous voudrez bien me dispenser des preuves.

— Mais le procédé est empirique, balbutia timidement le jeune homme, s'il faut pratiquer la religion avant de connaître les motifs de se confesser.

— Cela peut être ainsi en théorie, ajouta le pieux archevêque, mais croyez que c'est un fait d'une efficacité certaine. Cédez donc à mon âge et à mon expérience, si ce n'est à votre conviction. Et supposez qu'à la fin vous jugiez à propos de me faire grâce de toute discussion, nous aurons l'un et l'autre deux heures dont nous devons compte, vous à la France, moi à l'Eglise.

Vaincu par les accents de cette bouche d'or, l'officier s'agenouilla. Entre lui et le saint Pontife s'établit un colloque mystérieux que Dieu couvrit de tout l'amour qu'il porte aux enfants prodigues rentrant sous le toit paternel.

Quand la confession fut terminée, le pénitent pleurait et le confesseur l'attirant sur sa poitrine:

— Eh bien! lui dit-il, voulez-vous que je vous démontre maintenant l'utilité de ce que vous venez de faire?

— Non, Monseigneur, répondit le jeune homme à travers ses sanglots, j'ai mieux fait que la comprendre, je l'ai sentie.

Congestion de sang. — Mme Fred Miller de Spring Valley, N. Y., écrit: "Je souffrais beaucoup d'une congestion de sang qui me causait de sérieux maux de tête et des crises d'étourdissements. Cet état changea complètement quand j'eus pris le Novoro du Dr Pierre." Ce remède salutaire à base de plantes, améliore le système physique tout entier. Il est fourni seulement par des agents spécialement désignés par le Dr Peter Farnhey & Sons Co., de Chicago, Ill. Ce n'est pas une médecine de droguiste.

Livré exempt de douane au Canada.

LES COURS D'HIVER

Les journalistes agricoles se plaignent de ne pas être assez lus. Ils ont probablement raison: il faut une bonne dose de volonté pour se plonger dans une revue ou un journal après une journée de seize heures de travail. Rares sont les cultivateurs dont la curiosité intellectuelle est développée à ce point.

Les conférenciers et les agronomes se désolent de parler devant des salles vides. C'est l'application du proverbe: "On ne donne qu'aux riches". Ce sont les cultivateurs les plus renseignés qui veulent s'instruire davantage.

Les officiers de toutes organisations (cercles agricoles, sociétés d'agriculture, coopératives, cercles de l'U. C. C., etc.) déplorent l'indifférence des cultivateurs vis-à-vis de ces associations fondées dans leur intérêt.

Les directeurs de nos écoles d'agriculture sont obligés de faire de la propagande pour remplir les cadres de leurs institutions. On lance des appels désespérés dans la radio...

Des cours abrégés d'hiver sont-ils annoncés? Les demandes d'admission débordent; la plupart des cultivateurs veulent y assister; on est obligé de refuser plus de la moitié des candidats à l'étude de l'Agriculture; il est impossible de trouver des salles assez spacieuses pour contenir tous ceux qui veulent approfondir la science de leur profession.

On s'est creusé la tête depuis bien longtemps pour découvrir LA METHODE POPULAIRE par excellence pour vulgariser les connaissances agricoles chez les cultivateurs. Cette méthode est trouvée; elle a donné ses preuves depuis trois ans.

Plusieurs milliers de cultivateurs ont déjà bénéficié de cet enseignement agricole pratique; plusieurs milliers ont été évincés, faute d'espace et d'organisation: n'ont-ils pas droit d'avoir leur tour à la "crèche" du savoir, pour employer un terme dont nous laissons la paternité à Louis Arneau.

L'honorable Ministre de l'Agriculture déclarait ce printemps qu'il n'avait pas l'intention de continuer à payer le passage et la pension des cultivateurs qui assistent aux cours d'hiver. Nous sommes convaincus que c'est une boutade. Le Ministère de l'Agriculture a trop l'ambition de répandre l'instruction professionnelle chez les cultivateurs pour abandonner une méthode si efficace, il sait que la part du budget agricole affecté aux cours d'hiver rapportera cent pour un. Au lieu de les discontinuer, il faut les organiser d'une manière permanente, les intensifier, leur donner un essor inconnu jusqu'ici.

Tous les cercles de l'U. C. C. qui apprécient l'oeuvre des cours d'hiver devraient préparer une résolution dans ce sens pour le prochain congrès annuel.

ALBERT RIOUX

LE DIMANCHE ANGLAIS

Sans doute, les sévérités du dimanche anglais se sont quelque peu relâchées depuis quelques années, mais elles pèsent encore d'un rude poids sur les moeurs de la Grande-Bretagne. C'est qu'elles datent de plus de trois siècles. Au temps du catholicisme, le dimanche était, comme chez nous, jour de prières, mais aussi de récréations. Le puritanisme triomphant maintint et renforça les lois qui obligent tout Anglais à assister au service divin, mais supprima toute liberté de se distraire en dehors des offices. Dès lors, le silence et l'ennui régnèrent le dimanche sur tout le pays. Défense de chasser, de pêcher, de danser, de chanter, de jouer aux jeux les plus innocents. Les villes parurent désertes et comme mortes. On ne voyait personne; on n'entendait pas un bruit. Le dimanche, un mot dit trop haut était un scandale; un juron était un crime. En Ecosse, où ces moeurs puritaines étaient poussées à l'extrême, un homme fut un jour poursuivi pour avoir sifflé son chien le jour du Seigneur.

Et ne croyez pas que je vous parle là des temps légendaires. Il y a une quarantaine d'années, ce régime de torpeur sévissait encore à peu près partout.

Fraichement débarqué à Londres et n'ayant aucune idée des rigidités du dimanche anglais, j'eus l'imprudence, après le breakfast, de proposer à la fille de mes hôtes de faire un peu de musique. La jeune personne me répondit par un regard chargé d'autant de surprise que d'indignation.

— Le dimanche!... Y pensez-vous? s'écria la mère.

Quant au père, il me prit par le bras et m'emmena sous la tonnelle, au fond du jardin:

— Venez, me dit-il, nous allons boire un bon glass et fumer un bon pipe.

Et nous passâmes l'après-midi à fumer et à boire de la bière, tandis que, là-haut, dans leur chambre, Madame et sa fille pieusement dormaient.

La prière ou le sommeil... pas de milieu! Voilà tout ce qui était permis naguère, le dimanche, aux jeunes anglaises.

Jean Lecoq.

SOMMAIRE

Espérons que... (Editorial)	705
Raisons de notre foi	706
Le dimanche anglais	706
Les cours d'hiver	706
La vérité sur la tuberculisation	707
Chevaliers (poésie)	707
A propos du beurre de N.-Z.	707
Echos de cercles	708
Congrès diocésain à Montréal	708
Résultats du mérite agricole	709
A l'ombre du foyer	710
Le soir tombait... (poésie)	710
Correspondance-Recettes	710
Concours de propagande	711
Primes du concours	712
Le pays de la coopération	713
Mérite agricole (suite)	713
La chevrette (poésie)	713
Les prix d'action intellectuelle	714
Le sport à la campagne	714
Feuilleton	714
Catéchisme agricole Oies-Canards-Dindes	715
Catéchisme agricole (suite)	716
Programme varié pour le festival	716
Consultations légales	717
Marchés	718
Quelques aperçus économiques	719
Au prodigue (poésie)	719
Visite qui s'impose	720
Attention aux machines	720
Aperçus économiques (suite)	720

Dow Old Stock Ale Murie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Un mot de présentation de l'ouvrage "Les Bernard-Brouillet"

L'ouvrage dont cet opuscule est le premier d'une série, s'il recoit bon accueil, est, suivant la tradition et les documents existants (copieusement cités en des notes souvent pleines d'intérêt), la peinture vraie, sous une forme plutôt romanesque, des Canadiens-français et de leur milieu depuis l'origine.

Le correspondant américain a bien observé, qui a trouvé que "toutes les paroisses françaises de la province de Québec se ressemblent comme deux gouttes d'eau"; car l'histoire des habitants de l'une d'elles, exactement, est en somme l'histoire d'eux tous. Et cette histoire des Bernard-Brouillet met ainsi sous nos yeux, à tous tant que nous sommes, ce qu'étaient nos pères, ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait, comment et en quel lieu ils ont vécu.

Le souffle national, de la première page à la dernière, y régne vif, imprégné de l'odeur du terroir. Ce qu'on croyait être des fautes de langage "canayen" y est expliqué, même justifié.

Le récit est tissé des caractéristiques de la contrée, de détails curieux et piquants, d'épisodes, scènes et tableaux délicieux, touchants, émouvants, parfois sublimes. L'âme et le caractère du Canadien-français, notamment son esprit de tradition et sa vibration française, s'en dégagent.

Il n'est pas de livre, on le verra, qui soit plus de nature à ranimer le sang de la race, et tout ami de notre survivance en Amérique devrait le propager et en faire le vade-mecum de ses enfants.

Librairie Beauchemin Limitée, Editeurs.

En vente chez les principaux libraires.

La potasse épandue l'automne ne se perd pas dans le sol. Elle garde toute sa valeur pour les récoltes de l'été suivant.

DUPUIS

Si vous n'avez pas encore reçu notre nouveau catalogue faites-en la demande.

QUALITE SERVICE BAS PRIX



Découpez cette annonce.

Escompte spécial de

5%

aux membres de l'U. C. C. pour commandes de \$25.00 et plus.

Comptoir Postal

Dupuis Frères MONTREAL

La vérité sur la tuberculisation

Note de la Rédaction

Dans un journal de Montréal paraissait récemment une note relativement aux déboursés faits par le gouvernement fédéral pour la tuberculisation des animaux. Les chiffres nous ont paru quelque peu erronés et nous avons écrit au sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, Monsieur A. T. Charron, pour lui demander ce qui en était. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui sa lettre.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 6 courant me transmettant une découpe d'un journal, relativement aux déboursés faits par le gouvernement fédéral pour la tuberculisation des animaux.

Je dois vous dire que les chiffres donnés ne sont pas exacts. La totalité de la compensation payée pour les animaux tuberculeux dans le Canada pour l'année finissant le 31 mars 1930 est de \$691,369.07; cette somme a été payée pour les 17,912 animaux réagissants qui ont été abattus sous la surveillance de nos officiers. La partie de cette somme payée dans la province de Québec pour les animaux ayant réagi à l'épreuve à la tuberculine et qui ont été abattus dans les zones réservées est de \$361,749.40.

Le montant total payé en compensation pour les animaux tuberculeux dans la zone de Huntingdon qui comprend les comtés de Chateauguay et Beauharnois, depuis que la première épreuve a été faite en 1924, est de \$197,758.53. De cette somme il y a \$13,428.80 qui ont été payées durant l'année finissant le 31 mars 1930. Dans la région de Huntingdon qui a été augmentée et qui comprend les comtés de Saint-Jean, Verchères, Chambly, Laprairie et une partie de Richelieu, le montant total payé pour les animaux abattus depuis la première épreuve, est de \$137,014.59. De ce montant, seulement \$21,449.33 ont été payées durant l'année finissant le 31 mars 1930.

Dans la zone comprenant les comtés de Missisquoi, Iberville et Brome, le montant total de compensation pour les animaux abattus est de \$557,923.25; mais le montant de dépenses pour les animaux réagissants dans cette zone durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1930, n'était que de \$30,054.66.

Dans la zone comprenant les comtés de Rouville, Shefford et une partie de Stanstead, le total de compensation payé pour les animaux abattus était de \$500,380.80 mais de cette somme, seulement \$82,656.80 furent payées en compensation pour l'année finissant le 31 mars 1930.

Dans la zone des comtés de Missisquoi et de Rouville, l'infection a été trouvée très grande; de fait 19% des animaux ont été trouvés tuberculeux et abattus et nous avons payé la compensation requise par la loi. Dans la zone de Huntingdon, 7.9% seulement ont réagi et ont été abattus tandis que dans la zone de Huntingdon augmentée, seulement 5.9% des animaux réagissants ont été abattus et ce à la première épreuve.

J'ose espérer que ces renseignements vous donneront satisfaction et je me soustris,

Votre tout dévoué,

A. T. CHARRON,
Sous-Ministre Adjoint.

CHEVALIERS

Qui défendraient leurs droits par la lance ou le glaive,
Cousins de tous ces preux, chevaliers de l'Honneur,
O jeunes d'aujourd'hui, hantés par un beau Rêve,
Allons vers la mêlée en un geste sans peur!

Méprisant la critique et le rire moqueur
De tous ceux dont le discours en blasphèmes s'achève.
Pour atteindre le But sachons lutter sans trêve,
Le front haut, noblement, et mettons-y du cœur!

Que notre verbe éclate ainsi que la trompette,
Que notre plume soit aux combats toujours prête,
Et ne faiblissions pas à ce devoir pieux.

Qui nous commande, Amis, d'accepter la Bataille
Pour faire triompher, car nous sommes de taille,
Le Parler de chez-Nous et la Foi des Aïeux!

FRANCIS DES ROCHES,
Québec.

BELLES PRIMES GRATIS

Vendez 25 belles et jolies épinglettes
garanties plaquées en or, des NOUVEAUX
SAINTS-MARTYRS CANADIENS, au prix
de 15 cts chacune et GAGNEZ un beau et joli
chapelet importé, jolies perles
en couleurs et fines
fantaisie, aussi une jolie
bague de SAINTE-THERESE
avec pierre en couleur.

RELIGIOUS SUPPLIES Limited
--DEPT. 62, 4485 DELAROCHE--
MONTREAL, P. Q.

Nom
Village
Adresse
Comté



A PROPOS DU BEURRE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

Les services du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa publiaient récemment des statistiques intéressantes sur la production laitière de la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande! On a tant parlé, avant les élections du 28 juillet dernier, de son beurre qui encombrait nos marchés! Mais on n'avait pas intérêt en temps de campagne électorale, cela va de soi, à dire par quel procédé ce Dominion se trouvait en mesure de faire l'exportation, en quantités si considérables, de ses produits laitiers. C'est pourtant un côté instructif de la question.

Les statistiques auxquelles nous faisons allusion nous révèlent que la production laitière de la Nouvelle-Zélande a augmenté depuis 1920 dans des proportions remarquables comme le fait foi le tableau suivant:

Année	Production moyenne de livres de gras par vache en Nouvelle-Zélande
1920	152.04 livres
1921	154.25 livres
1923	180.62 livres
1925	182.09 livres
1927	198.50 livres
1928	195.38 livres
1929	206.00 livres

Donc de 1920 à 1930, augmentation d'environ 20% dans la production et cette augmentation n'est pas due à l'accroissement des troupeaux néo-zélandais, mais elle est attribuable à un meilleur rendement des troupeaux existants. C'est cela qu'il faut noter. En 1920 la vache laitière néo-zélandaise produisait 152.04 livres de gras par année et cela, en nous basant sur une moyenne de 3.6 livres de gras par 100 livres de lait donne un total de 4222 livres de lait annuellement. En 1929 nous constatons que le rendement s'est sensiblement élevé; il est passé à 206 livres de gras en moyenne et cela correspond à une production de plus de 5,700 livres de lait.

Or qu'avons nous ici au Nouveau-Brunswick? Dans l'ensemble une production moyenne de 3500 livres de lait par vache. Comparez cela avec la production de la Nouvelle-Zélande: 4222 livres en 1920 et surtout 5700 livres en 1929 et vous comprendrez, en partie du moins, comment il se fait qu'un pays aussi éloigné du nôtre puisse faire une concurrence aussi désastreuse à nos fermiers sur nos propres fermes.

— Mais maintenant, nous allons avoir un tarif qui nous protégera mieux. Nous n'aurons rien à craindre de la Nouvelle-Zélande.

Très bien, mais là n'est pas la question, il nous semble. La question, pour les fermiers, est de savoir s'ils peuvent faire des profits et, avec des vaches d'une production annuelle de 3000 et 3500 livres de lait, — et il y en a un bon nombre, remarquez, qui n'atteignent pas cette moyenne, — avec des vaches de 3000 et 3500 livres de lait, il faudrait pour faire des profits que le beurre se vendit à un prix exorbitant, un prix que le public canadien et néo-brunswickois ne tolérerait jamais.

Les vaches de 3500, 3000 livres de lait et moins par année sont rangées par les agronomes et les bons éleveurs, dans la catégorie des pensionnaires. Ce sont des animaux que le fermier élève et qui ne paient même leur pension ou à peine. Des profits avec des sujets comme ceux-là, il n'y faut pas songer. Il n'y a qu'un moyen à prendre: les éliminer pour les remplacer par des sujets plus profitables, ou encore les nourrir autrement, les nourrir mieux pour leur faire produire davantage.

C'est là une vérité d'ailleurs que prêchent tous nos agronomes depuis des années.

Elle finira, espérons-le, par faire son chemin!

A. R.

(L'Évangéline)

Cultivateurs! achetez votre
muriate de potasse en même
temps que votre phosphate
Thomas. Epandez aussitôt le
mélange fait.

Malgré tous les succès de l'esprit des méchants, je sens qu'on en revient toujours aux bonnes gens. — Gresset.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS"
est imprimée au No. 303,
Avenue Parent, Saint-Jérôme,
par Imprimerie - Photogravure
J.-H.-A. Labelle.

SERTISSEUSE

d'un genre tout nouveau
Indispensable dans tout
foyer canadien.

Recommandée par les Ecoles d'Agriculture qui après lui avoir fait subir des épreuves sérieuses en ont fait l'acquisition et la recommandent pour sa simplicité, sa facilité à mettre en marche et enfin pour l'économie qu'elle fait de notre argent, en permettant de faire servir les mêmes boîtes plusieurs fois pour l'utilité domestique.

Elle ferme, coupe, reborde les boîtes No. 2 x 2 1/2 et 4.
Si le gagnant possédait déjà une sertisseuse de cette marque, la valeur en argent lui sera versée.

Est fabriquée par un de nos cultivateurs.
M. Jos. F. X. LALIBERTE, cult.,
S.-Anselme, Dorchester, P. Q.

La police des insectes

Aucune institution au monde, pas plus Scotland Yard que la fameuse agence Burns aux Etats-Unis, ne peuvent se vanter d'avoir des détectives plus habiles que les entomologistes et les botanistes du Ministère fédéral de l'Agriculture qui consacrent leur vie et leur énergie, souvent au préjudice de leur intérêt personnel, à la protection des sources d'approvisionnement de vivres. Ils se tiennent constamment sur leurs gardes pour enrayer les invasions des bandits qui volent les récoltes, sous forme d'insectes, de punaises et de germes d'espèces innombrables. Leur travail comporte l'élucidation de mystères tout aussi émouvants et même plus importants pour la richesse de la nation que ceux qui engagent l'attention de la police. Au lieu de balles et de fusils, ces détectives opèrent avec des larves, des spores et des germes, infiniment plus compliqués et plus difficiles à manier. Et leur travail n'est jamais terminé, il y a toujours un nouveau problème qui les attend dans le champ ou au laboratoire.

Mots pour rire

Depuis quelque temps, la maîtresse de maison trouve le ménage bien négligé.

— Pourtant, madame, je fais tout ce que je peux. Je ne perds pas une minute.

— Vraiment? Pourriez-vous me dire alors pourquoi chaque fois que j'entre dans la cuisine, je vous trouve à bavarder avec les garçons du boucher, de l'épicier ou du laitier?

— C'est parce que Madame a des pantouffles et que je ne l'entends pas venir...



DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, 10^e octobre 1930, pour le transport des Mises de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No. 1 de Saint-Télesphore, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

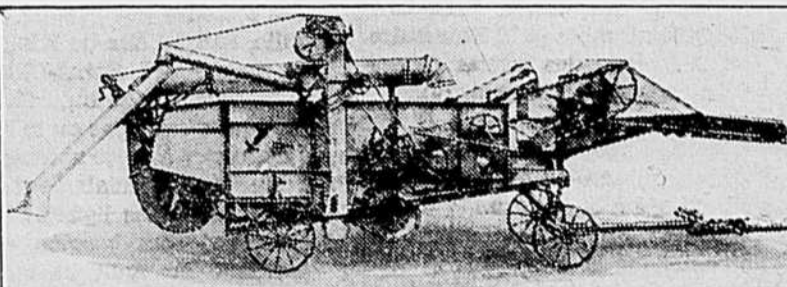
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Saint-Télesphore et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 16 septembre 1930.

J. TAYLOR,
Administrateur.

LA BATTEUSE DION EN ACIER

4 dimensions: 18 x 26, 22 x 32, 22 x 33, 28 x 48.



Modèle pesant, 22 x 38, 28 x 48
L'année 1930 est toute une innovation pour la populaire batteuse DION

Sa charpente en acier angulaire, sa grosse tôle galvanisée, son équipement régulier sur rouleau "Tinken" et maintes autres améliorations ne font qu'augmenter le degré de perfection et de supériorité, que la batteuse DION a toujours eu.

Cultivateurs qui avez à acheter ou à renouveler votre batteuse, renseignez-vous avant de faire votre transaction.

Pamphlets sur demande Bons agents demandés

DION & FRERE

SAINTE-THERESE, TERREBONNE

Bureau de direction:
 ALDÉRIC LALONDE, *Président*,
 Rigaud.
 JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,
 Saint-Sébastien.
 R. P. LÉON LABEL, S. J., *Aumônier*.
 PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
 Boucherville.
 ROBERT RAYNAULD, B.A., L.M., S.A.,
Rédacteur.
 M^{re} CHS-HENRI LALONDE, C.R.,
Aviseur légal.
Directeurs:
 Diocèse de Chicoutimi:
 ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
 Diocèse de Gaspé:
 Abbé EDMOND PLOURDE,
 Paspébiac (Bon.)
 Diocèse d'Haileybury:
 J. B. LACASSE,
 Notre-Dame du Nord, (Tém.)
 J. B. L. ALARIE,
 Amos (Abitibi).

La Terre de Chez Nous

*Bulletin officiel de l'Union Catholique
 des Cultivateurs de la Province
 de Québec*

Prix de l'abonnement
 Un an \$1.00
 Trois ans \$2.50
 A l'étranger, un an \$1.50

Administration et Rédaction:
 1231 Est, rue Demontigny
 Montréal, P. Q.
 Tél.: FRontenac 5998

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon.

Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... — R. P. Grady.

Diocèse de Joliette:
 ARTHUR FOREST, Saint-Ambroise.
Diocèse de Mont-Laurier:
 P. Z. DESJARDINS, L'Annonciation
Diocèse de Montréal:
 A. LANGLOIS, Saint-Jean.
Diocèse de Nicolet:
 LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
 ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
 EUGÈNE ST-GERMAIN, St-Casimir.
Diocèse de Rimouski:
 ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
 ABEL MARION, Sainte-Édwidge.
Diocèse de Saint-Hyacinthe:
 F. X. BLANCHARD,
 Saint-Jean-Baptiste.
Diocèse des Trois-Rivières:
 OMER E. MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
 J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

— Crurr et Aratr —

ECHOS DE CERCLES

FABRE (Témiscamingue)

A une assemblée de l'U. C. C. tenue à Fabre, étaient présents: Messieurs Paul Bertrand, président, Rév. L.-A. Gauthier, aumônier, A. Pellerin, vice-président, H. Pelletier, A. Labbé, H. Charland, Alph. Pellerin et environ 30 membres.

Après avoir pris connaissance des lettres reçues, nous avons procédé au questionnaire et Monsieur A. Pellerin, délégué, nous donna un compte rendu du congrès de Ville-Marie.

Il a été proposé par M. H. Pellerin, appuyé par M. A. Labbé, que toutes les paroisses s'unissent pour demander la continuation du chemin de fer de Anglier à Rouyn afin de nous ouvrir des marchés.

Il a été encore proposé par M. Alph. Pellerin, appuyé par M. Hector Charland, que demande soit faite pour que les cultivateurs achètent leurs machines agricoles sans passer par l'intermédiaire des agents locaux.

Il a été proposé par M. Paul Bertrand, appuyé par M. A. Pellerin, que M. Hector Pelletier traite, à la prochaine assemblée, de l'embellissement des fermes.

Sur ce, la séance fut levée.
 Willie TOUPIN,
 Secrétaire.

Saint-Jean-Baptiste de Rouville

Dans notre salle du village, le 3 septembre, se réunissaient 25 bons membres de l'U. C. C.

Notre Aumônier, fidèle à nos réunions, fit la prière à saint Isidore. Monsieur le Président dit quelques mots et le Secrétaire donna lecture des lettres reçues et du rapport du mois d'août.

Il fut proposé par M. C. F. Noisieux, appuyé par M. G. H. Chabot, qu'un vote de sympathie soit envoyé à la Révérende Soeur Directrice de notre couvent à l'occasion de la mort de son vénérable père, autrefois marchand de Saint-Jean-Baptiste. Ensuite l'enquête sur la coopération fut résolue. Questions par questions furent répondues par les membres du Comité choisis à la dernière assemblée.

Notre Aumônier nous dit quelques mots, et c'est après une soirée bien égayée que les membres retournèrent contents de s'être rendus au village.

F. X. BLANCHARD,
 Secrétaire.

HONFLEUR

A une assemblée tenue au lieu ordinaire, il est proposé par Monsieur Pierre Duthil, appuyé par Monsieur Pierre Beaulieu, que demande soit faite au Fédéral pour que le fret pour le transport des engrais chimiques des syndicats de l'U. C. C. soit payé pour aider à la classe agricole.

Cette demande est appuyée par l'assemblée.

Joseph PATOINE.

SAINT-CAMILLE

Pour Danville et ses environs.

Aujourd'hui en suivant ma charrue, je pensais à la belle assemblée que nous avons eue l'autre soir. Une salle de la coquette ville de Danville se trouvait remplie de personnages au teint bruni par le soleil, aux mains rugueuses, à l'air sympathique et jovial: c'étaient des cultivateurs de Danville et de ses environs. Leurs yeux vifs et éveillés annonçaient qu'il y avait quelque chose d'important à régler. Mais quels problèmes intéressent donc ces braves gens? Ils sont nombreux et graves. Là, comme ailleurs, c'est la crise agricole actuelle, c'est la désertion de nos belles campagnes, c'est le manque de protection pour la classe agricole, etc. Et à ces problèmes, le dévoué président de l'U. C. C. et son non moins zélé aumônier, le Rév. Père Léon Label, S. J., nous apportent la seule solution possible: c'est de la coopération et toujours de la coopération; de la coopération en petit, de la coopération en grand pour des ventes et les achats.

Amis lecteurs des paroisses de Danville, Saint-Félix de Kingsey, Kingsey Fall, Saint-Claude, Saint-Georges, Wolton, Saint-Camille qui n'avez pas eu le bonheur d'assister à cette assemblée, c'est pour vous spécialement que j'écris ces quelques lignes.

Répondant aux besoins et à la demande de tous, et guidés par les instructions de Monsieur A. Lalonde et du Rév. Père Label, nous avons fondé un syndicat régional ayant son siège social à Danville et un directeur dans chaque paroisse. Il est donc de toute importance pour vous de confier vos achats et vos ventes à ce syndicat puissant pour faire le plus d'économie possible. Consultez-le pour vos ventes d'animaux, pour l'achat des engrais chimiques, engrais alimentaires, grains de semence, tôle, broche,

etc. Avisez votre directeur local de vos besoins et il les transmettra au Secrétaire-gérant du Syndicat. Ce Syndicat devient très fort et, sans nul doute, rendra d'immenses services. Il est à votre disposition dès maintenant.

Une petite réflexion avant de terminer.

L'U. C. C. est, l'on peut dire, la chose du cultivateur et est pour le cultivateur. L'U. C. C. ne mourra pas; elle grandit, se répand dans toutes les parties de la province et nous apporte mille bienfaits que nous ne soupçonnons même pas. Soyons donc très zélés pour notre Association professionnelle; aimons-la, travaillons de toutes nos forces à son développement et remercions-la surtout pour son magnifique plan de coopération par les syndicats.

Ne l'oublions pas: nous avons besoin d'union, nous avons besoin de coopération; c'est la seule planche de salut pour la classe agricole.

Philippe LAFORCE,
 Sec.-Gérant du Syndicat
 de Saint-Camille.

UNE LEÇON PRATIQUE

Un moine entra un jour chez un barbier et demanda à être rasé par charité. Le barbier n'était guère charitable. Asses-vous là, dit-il, d'un air bourru. Et prenant un rasoir pas mal ébréché, il se mit à martyriser le pauvre moine. Celui-ci souffrait sans rien dire. En même temps on aurait dit qu'un chat se lamentait pour lui; car des miaulements terribles se faisaient entendre dans la cour en arrière. Tout à coup, le barbier impatienté, n'y tint plus; il s'écria: Diable! que fait-on à ce chat-là pour le faire tant crier? — Le moine répondit doucement: Ce doit être un chat à qui on fait la barbe par charité. — Le barbier fut désarmé. Il prit un de ses meilleurs rasoirs et termina l'opération de la façon la plus aimable.

PENSEES

Mourir après la communion! Un jour de grande fête! Non, il n'en sera pas ainsi: les petites âmes ne pourraient pas imiter cela. — Sainte Thérèse de Lisieux.

C'est le mystère des mystères que cette indignité de ceux que Dieu emploie aux oeuvres les plus saintes. — Mgr d'Hulst.

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien. — La Rochefoucauld.

Congrès diocésain à Montréal

Le problème du Marché et celui du Lait

C'est le mercredi, 15 octobre prochain, que les membres de l'U.C.C. du diocèse de Montréal se réuniront pour fonder leur Union diocésaine. Le congrès se tiendra dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, No 1963 rue Rachel est. L'ouverture en sera faite à 9.30 heures par une messe célébrée dans la chapelle de la paroisse, No 1965 rue Rachel. Le sermon sera donné par le R.P. Adélaïde Dugré, S.J., l'auteur de "La Campagne Canadienne".

La séance de l'avant-midi sera remplie par une étude sur l'agrandissement du Marché de Montréal. Cette étude sera présentée par Monsieur Pierre Deguire, maraîcher et échevin de Montréal. Elle sera suivie d'une discussion et se terminera par la visite d'un des sites projetés pour la construction d'un nouveau Marché.

Dans l'après-midi auront lieu les élections des officiers de l'Union diocésaine. Monsieur Gustave Toupin, professeur à l'École d'Oka, donnera ensuite une causerie sur l'organisation de la production du lait. La séance se terminera par une discussion générale sur le problème du lait.

Les deux sujets qui sont au programme du congrès intéressent au plus haut point les cultivateurs de la région de Montréal. Les problèmes qu'ils comportent n'obtiendront une solution rapide et efficace qu'à une condition: c'est que tous les cultivateurs présentent un front aussi uni et soient en parfait accord dans leurs demandes. C'est pourquoi nous invitons les cultivateurs de la région, même ceux qui ne font pas partie de l'U. C. C. à venir présenter leurs vues sur les deux questions à l'étude.

Armoiries du Canada

Les armoiries doivent leur existence au besoin d'une marque d'identité. Importante en temps de paix, elle devenait une question de vie ou de mort en temps de guerre.

Jusqu'à une époque relativement récente, peu d'hommes lisaient.

On peut appeler l'art héraldique l'écriture par l'image inventée par le Moyen-Age comme mode de reconnaissance.

Quand ils étaient en marche, les soldats portaient des bannières aux emblèmes de leurs chefs, car les uniformes étaient inconnus.

S'ils voyageaient en temps de paix, ils la faisaient broder sur leur cotte; elle était gravée sur la façade de leur maison; s'ils arrêtaient dans une auberge, ils indiquaient souvent qu'ils y séjournaient en suspendant à l'extérieur leur bouclier peint.

Le bouclier constitue la partie dominante des armoiries du Canada.

Il est surmonté d'un casque des anciens jours portant un léopard à la couronne impériale et tenant dans sa patte une feuille d'érable. Le tout est supporté par un lion et une licorne, tenant chacun une lance déployant une bannière.

Le tout est surmonté d'une grande couronne impériale, et au-dessous du bouclier, sur une terrasse, se trouve une banderolle portant la devise.

Les résultats du Concours de mérite agricole de 1930

Le concours du Mérite Agricole a été tenu au cours de l'été dans la première région agricole de la province de Québec, qui comprend les treize comtés suivants: — Argenteuil, Beauharnois, Châteauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Laprairie-Napierville, L'Assomption, Laval, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil.

Les juges, après avoir visité un total de 107 fermes dans cette région, viennent de soumettre leur rapport à l'honorable ministre de l'Agriculture, M. J.-L. Perron. Ce rapport attribue trois Médailles d'Or avec le titre de Commandeur du Mérite Agricole comme suit:

M. Adélard Bélisle, de Saint-Eustache, cultivateur pratique, Très Grand Mérite Exceptionnel, avec 931 points sur mille.

M. Damase Lafortune, régisseur de la ferme de démonstration provinciale de L'Assomption, Très Grand Mérite Exceptionnel, avec 942 points sur mille.

L'honorable sénateur Donat Raymond, de Montréal, cultivateur-amateur, dont la ferme est établie à Vaudreuil, Très Grand Mérite Spécial, avec 944 points sur mille.

Les deux premiers lauréats de la Médaille d'Argent et du diplôme de Très Grand Mérite sont MM. T.-B. Macaulay, de Hudson Heights, et M. Earle Ness, de Howick. M. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company, s'était inscrit comme cultivateur-amateur.

La même commission du Mérite Agricole doit se remettre au travail ces jours-ci, pour juger le concours spécial organisé parmi les anciens lauréats de la Médaille d'Or, qui aspirent à recevoir la décoration du Mérite Agricole français octroyée depuis deux ans par le gouvernement de la république française au cultivateur le plus méritant de la province de Québec que veut bien lui désigner le ministre de l'Agriculture.

Voici ci-après la liste complète des concurrents par classe et par ordre de Mérite:

Distribution des concurrents entre les différents comtés.

Comtés	Médaille d'Or	Médaille d'Argent	Médaille de Bronze	Total
Argenteuil	1	3	0	4
Beauharnois	1	1	0	2
Châteauguay	0	1	0	1
Deux-Montagnes	8	16	20	44
Hochelaga	0	1	0	1
Huntingdon	0	1	0	1
Jacques-Cartier	0	1	0	1
Laprairie	1	4	7	12
L'Assomption	5	7	2	14
Laval	0	0	0	0
Napierville	0	2	2	4
Soulanges	0	4	4	8
Terrebonne	1	2	0	3
Vaudreuil	1	6	5	12
Totaux	18	49	40	107

Rapport des juges Points 1,000

Concurrents pour la médaille d'or

(a) Classe des Cultivateurs professionnels.

- 1.—Adélard Bélisle, fils de Pierre, Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite exceptionnel 931.0
- 2.—Wm.-J. Rodger, Lachute, Argenteuil 926.0
- 3.—Alphonse Moquin, Brosseau-Station, Laprairie 906.0
- 4.—Jos.-Georges Gauthier, Saint-Jérôme, Terrebonne 898.0
- 5.—Edmour Daoust, Beauharnois, Beauharnois 897.0
- 6.—Amédée Urbain, Repentigny, L'Assomption 892.5
- 7.—Alphonse Leduc, Saint-Hermas, Deux-Montagnes 892.0
- 8.—Arthur Bélanger, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 891.0
- 9.—Ulric Gohier, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 889.0
- 10.—Alphonse Rochon, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 887.5
- 11.—Eusébe Landry, Saint-Lin, L'Assomption 886.5
- 12.—Ulric Deschamps, Repentigny, L'Assomption 879.5
- 13.—Josaphat Lafortune, Saint-Roch, L'Assomption 877.5

- 14.—Donat Larose, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 874.0
 - 15.—Eustache Bélanger, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 860.5
 - 16.—Thomas Deslauriers, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 860.0
- (b) Classe des cultivateurs, régisseurs de ferme de démonstration.
- 1.—Damase Lafortune, L'Assomption, L'Assomption, Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite exceptionnel 942.0
- (c) Classe des cultivateurs amateurs.
- 1.—L'honorable Donat Raymond, Vaudreuil, Vaudreuil, Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite spécial 944.0

Officiers de l'ordre du mérite agricole, lauréats de la médaille d'argent et du diplôme de très grand mérite

(a) Classe des cultivateurs professionnels.

- 1.—John Earle Ness, Howick, Châteauguay 933.0
 - 2.—Narcisse David, Rosemont, Montréal 930.0
 - 3.—Hervé Husereau, Oka, Deux-Montagnes 921.0
 - 4.—William Lanktree Carr, Huntingdon, Huntingdon 915.0
 - 5.—Albert Drouin, Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes 898.0
 - 6.—Moïse Jolicoeur, Vaucluse, L'Assomption 897.5
 - 7.—Mme Victor Lamarche, S-Eustache, Deux-Montagnes 892.5
 - 8.—Albert Beaudoin, Saint-Lin, L'Assomption 890.5
 - 9.—Joseph Ricard, Saint-Michel, Napierville 890.0
 - 10.—Joseph Dagenais, Oka, Deux-Montagnes 888.0
 - 11.—Edouard Landry, L'Assomption, L'Assomption 887.0
 - 12.—Rodger Brothers, Lachute, Argenteuil 886.0
 - 13.—Roméo Laurin, Saint-Hermas, Deux-Montagnes 885.0
 - 14.—J.-Adrien Bourbonnais, Sainte-Justine, Vaudreuil 884.5
 - 15.—Joseph Lafortune, L'Assomption, L'Assomption 881.5
 - 16.—Geo.-S. Armstrong, Lachute, Argenteuil 872.5
 - 17.—Stanislas Laframboise, Sainte-Scholastique, D.-Mont. 872.0
 - 18.—Raoul Proulx, Rigaud, Vaudreuil 867.5
 - 19.—Philéas Leroux, Les Cèdres, Soulanges 866.5
 - 20.—Fortunat Ouellette, Saint-Augustin, Deux-Montagnes 865.5
 - 21.—Paul Thiffault, Repentigny, L'Assomption 865.0
 - 22.—Frédéric Coiteux, Repentigny, L'Assomption 861.5
 - 23.—Hercule Létourneau, Saint-Constant, Laprairie 861.0
 - 24.—Jos. Louis Bourbonnais, Saint-Polycarpe, Soulanges 859.0
 - 25.—Josaphat Lalande, Sainte-Scholastique, D.-Montagnes 858.0
 - 26.—Gérald Robinson, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 857.0
 - 27.—Hector Saint-Jacques, Saint-Benoit, Deux-Montagnes 856.5
 - 28.—Eustache Saint-Maurice, S.-Placide, Deux-Montagnes 856.0
 - 29.—J.-Eugène Charbonneau, Rosemere, Terrebonne 855.5
 - 30.—Adrien Beaulieu, Saint-Isidore, Laprairie 855.0
 - 31.—Sauveur Lalonde, coteau-du-Lac, Soulanges 854.5
 - 32.—Wilfrid Gareau, Saint-Polycarpe, Soulanges 854.0
 - 33.—Aquila Laframboise, Sainte-Scholastique, D.-Montagnes 853.0
 - 34.—Ernest Roger, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 852.5
 - 35.—Joseph Guillbault, Mascouche, L'Assomption 852.0
 - 36.—Josaphat Drouin, Saint-Benoit, Deux-Montagnes 851.5
 - 37.—Léon Pigeon, Saint-Remi, Napierville 851.0
 - 38.—James Barry, Sainte-Justine, Vaudreuil 850.5
 - 39.—Euclide Beaulieu, Saint-Isidore, Laprairie 850.0
- (b) Classe des cultivateurs, régisseurs de fermes de démonstration.
- 1.—J. Emilien Toupin, Saint-Isidore, Laprairie 916.0
 - 2.—Napoléon Guindon, Oka, Deux-Montagnes 908.5
 - 3.—Osias Renaud, Sainte-Agathe, Terrebonne 903.0
- (c) Classe des cultivateurs amateurs.
- 1.—Mount Victoria Farm, T.-B. Macaulay, propriétaire, Hudson Heights, Vaudreuil 943.0
 - 2.—Montreal Cotton Co., A.-F. Alseph, gérant de la ferme, Valleyfield, Beauharnois 932.0
 - 3.—Ferme Saint-Charles, Révérendes Soeurs Grises, Côte de Liesse, Jacques-Cartier 922.5
 - 4.—J.-A. Bourbonnais, Vaudreuil, Vaudreuil 896.0
 - 5.—National Farm, Honorable Henry Milnes, propriétaire, Pointe Fortune, Vaudreuil 876.5
 - 6.—Flowerdale Farm, J.-A. Caron, propriétaire, Saint-Eustache, Deux-Montagnes 876.0
 - 7.—Ferme des Ormeaux, Rév. P. Girard, C. S. C., gérant Carillon, Argenteuil 874.0

(Suite à la page 713)

La récolte du miel

Malgré la baisse qui s'est produite dans le prix moyen du miel, la production du miel au Canada accuse une forte augmentation aussi bien en volume qu'en valeur. Une bonne partie de ce progrès peut à bon droit être attribuée aux renseignements fournis aux apiculteurs par le Service de l'apiculture du Ministère fédéral de l'Agriculture. En 1927, les neufs provinces ont produit un total de 23,196,493 livres de miel, lesquelles, au prix moyen de treize cents la livre, avaient une valeur de \$3,936,538. En 1929, la production s'est chiffrée par 30,978,735 livres, lesquelles au prix moyen de onze cents la livre, avaient une valeur totale de \$3,402,837. Ontario est la province qui produit le plus de miel; la récolte de 1929 se montait à 17,000,000 de livres, tandis que l'île du Prince-Edouard n'en a produit que 14,050 livres.

Les parquets en tête changent de place

Le onzième concours de ponte canadien tenu à la ferme expérimentale fédérale, Ottawa, entre dans sa dernière phase, et les parquets qui étaient en tête ont changé de place. Le parquet de Plymouth Rocks barrées, entré par Mme W. J. Thompson, de Saskatchewan, qui a été en tête du concours pendant les premières quarante semaines, est descendu en deuxième place; la première place est occupée aujourd'hui par des Leghorns blanches, entrées par Richard Green; il a un pointage total de 1924.3, soit une avance de 29 points sur les Rocks barrées. La concurrence pour la deuxième place est très vive, et le troisième parquet n'est que de 13.1 points en avant du quatrième.

Ce sont une poule Rouge de Rhode Island et une poule Plymouth Rock barrée qui ont la première et la deuxième place respectivement pour les meilleurs oiseaux; leur production est de 229 et 225 oeufs jusqu'à date.

La mue exerce son effet sur les oiseaux du concours et la ponte est en baisse, le record pour la semaine est de 42 inférieur au total de la semaine dernière. Trente-neuf oeufs pondus n'ont pu être comptés.

(Publié par le Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

Vous paierez votre potasse meilleur marché en l'achetant en même temps que votre phosphate Thomas, cet automne.

TRAIN EXPOSITION



Ce train voyage à travers les Cantons de l'Est et les districts adjacents et est sous la haute direction du Département d'Agriculture à Québec et des Chemins de Fer Canadiens Nationaux. Cette photo représente un groupe de cultivateurs visant ce train à Compton, le premier jour de ce voyage.

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

A l'ombre du foyer

NOTRE CONCOURS

J'avais espéré pouvoir publier aujourd'hui même les noms des concurrents dont les jolies compositions auraient été primées. J'ai dû différer ce plaisir à cause du délai demandé par quelques-unes d'entre vous, amies-lectrices.

Je suis en mesure toutefois de vous signaler, dans la présente édition, les noms des membres de notre jury qui ont bien voulu accéder à ma demande de juger les pièces littéraires, et les en remercier vivement, dès maintenant, comme aussi dire un mot de gratitude aux aimables donateurs de prix généreux, qui ont voulu récompenser les auteurs des meilleures compositions.

Membres du jury:

Madame Georgine Lemaire, ex-rédactrice de La Revue Moderne.

M. Albert Ferland, poète, membre de la Société Royale du Canada.

Messieurs les Directeurs et Rédacteur de "La Terre de Chez Nous", et quelques autres amis intimes dont les connaissances littéraires aideront à faire un choix des plus judicieux.

Primes offertes aux heureux concurrents qui auront remporté les succès d'honneur:

Par la Direction de "La Terre de Chez Nous", \$5.00 en or.

Par M. Robert Raynauld, rédacteur de "La Terre de Chez Nous", \$5.00 en or.

Par Atala, directrice de la page féminine de "La Terre de Chez Nous", \$5.00 en or.

Par un membre de l'Administration de "La Terre de Chez Nous", 2 volumes.

Par une amie de la page féminine de "La Terre de Chez Nous", une plume fontaine et crayon cerclés d'or.

A tous les généreux donateurs, j'adresse au nom des concurrents leur plus cordial merci.

ATALA.

Nota: Les mentions honorables qui suivront les noms des concurrents ayant remporté les prix d'honneur, auront le privilège de la publication.

CORRESPONDANCE

MARIE-EVE. — Enfin vous voilà ressuscitée, et de la chrysalide sort de nouveau un aimable papillon aux ailes colorées et gracieuses, anxieuses aussi de voltiger encore sur les petites fleurs écolières. Je suis heureuse de voir tout l'enthousiasme que vous apportez à votre ancien et nouveau rôle d'institutrice. Trente-deux petits garçons de 8 à 12 ans à discipliner! C'est un chiffre fort respectable, ma petite amie, et qui doit vous donner un certain air d'importance. Il y a de quoi! Tant mieux si vous les trouvez tous intelligents et charmants, c'est que vous les regardez du bon oeil, et c'est précisément ce regard d'indulgence qui vous aideront à les supporter durant toute l'année scolaire. Certes oui, c'est une belle vocation — et une vraie — que celle de professeur et d'institutrice. A vous et à toutes celles qui enseignent, mes meilleurs vœux de succès dans votre noble tâche.

JOELLA. — Je n'ai rien à dire du Concours maintenant. Les articles seront lus et étudiés avec attention par les membres du jury et ce sont eux seuls qui auront à décider de leur valeur littéraire. Je tiendrai compte de

vos observations au sujet des compositions que vous me promettez pour l'avenir. Merci de votre collaboration très appréciée.

YAMILE. — J'ai dû m'absenter quelques jours. Les "Pageants historiques" de Québec m'attiraient vivement et je me suis payé le luxe d'aller contempler les splendides démonstrations dont j'ai fait le sujet de ma dernière chronique. C'est pourquoi, chère amie, vous avez été privée du mot amical que vous attendiez. J'ai aussi fait le message demandé aussitôt après mon retour. J'attends l'énoncé de votre grande expectative qui vous apportera du bonheur sans doute "Si Dieu le veut" dites-vous. Alors que Dieu le veuille! chère amie. Puis-je vous souhaiter mieux...

FLEURETTE DES CHAMPS. — Comme votre bonne lettre m'a fait plaisir, Fleurette! Aussi je n'ai jamais douté de votre beau courage. C'est lui tout d'abord qui vous a ramenée si vite "chez nous" et aussi sans doute, je l'espère pour la part que j'y ai prise, la vive sympathie de toutes vos bonnes amies, par les lettres affectueuses et réconfortantes que vous avez reçues durant votre séjour à l'hôpital. Comme je les aime toutes mes petites correspondantes, et surtout celles qui ont répondu si prestement à mon appel en vo-

LE SOIR TOMBAIT

Le soir tombait au loin; la nature apaisée,
Dans un riant silence attendait le sommeil,
Tout bruit s'était éteint; la terre reposée,
Semblait boire à grands flots l'or du couchant vermeil.
Et la brise du soir qui venait des montagnes
Mélait l'odeur des bois à l'odeur des grands foins
Dont la blonde moisson inondait les campagnes;
Le soir tombait au loin...

Assis près de leur seuil, en ce soir pacifique,
Un couple "d'habitants" causait à demi-voix,
Elle, avait la douceur des aïeules antiques,
Et lui, le pur profil des colons d'autrefois.
Leur visage, ce champ labouré par la vie,
Portait le sceau sacré des chagrins et du deuil.
Ils causaient dans la paix de l'ombre épanouie,
Assis près de leur seuil...

Dans les mêmes sillons, leurs bras et leur pensée
S'étaient usés, tendus vers le même devoir;
Par leur commun effort, la plaine ensemencée,
Avait fait, chaque été, leur foi et leur espoir;
Leurs yeux s'étaient ouverts aux mêmes éclaircies,
Et leurs cœurs réchauffés dans les mêmes rayons;
Leur dos s'était courbé, leurs mains s'étaient noircies
Dans les mêmes sillons!...

Je t'aimerais toujours, dit l'homme, aux yeux limpides,
Tout l'or de ma jeunesse est encor dans mon cœur,
Il n'est pas de regrets dans le pli de mes rides
Et mon fidèle amour est demeuré vainqueur!
Depuis que Dieu bénit notre union chrétienne,
Une immuable joie illumine mes jours!...
Je n'ai pas retiré ma main dedans la tienne,
"Je t'aimerais toujours!"...

BLANCHE LAMONTAGNE.

L'école du mariage

Parmi les récentes curiosités venues d'Amérique, on a cité dernièrement, la série d'études que le collège de Boston vient, paraît-il, d'ouvrir à l'usage des jeunes filles. Là, sous la direction d'une respectable dame, les Américaines de dix-huit à vingt-cinq ans doivent apprendre tout ce qui a rapport à l'amour et

tre faveur. C'est ainsi que l'on comprend l'amitié vraie au foyer de "La Terre de Chez Nous". Et que dire de la gentillesse de nos épistoliers? J'en ai été touchée moi-même. Il existe encore de bons cœurs, un peu partout. Vous en avez eu l'admirable preuve durant votre maladie si douloureuse. Quel été vous avez passé! Les saisons prochaines seront favorables à votre convalescence, espérons-le, chère Fleurette. J'adresse le retour de mes bons sentiments en échange de ceux des chers vôtres.

MARIE-PAULE DE LA GLEBE. — Le Concours nous a apporté plusieurs jolies compositions. D'aucunes ont été écrites en vers, d'autres non moins jolies en prose. Aussi je remercie tous ceux et celles qui m'ont fait le plaisir de répondre à notre invitation. Un Concours-fiasco aurait été d'un piètre intérêt pour nous tous, n'est-ce pas? Cette disgrâce nous a été épargnée heureusement, et les nombreuses compositions reçues portaient toutes le cachet d'une ardeur au travail peu ordinaire. J'ai hâte comme vous de connaître le résultat du Concours. Atala reste absolument neutre dans le choix des pièces littéraires qui seront primées. Je dois cela en toute justice aux concurrents. Tout de même, il m'est bien permis de souhaiter bonne chance à mes aimables collaboratrices qui m'ont envoyé de si jolis articles.

ATALA

au mariage. Un examen termine les trois années de cours et celles qui le passent avec succès reçoivent un parchemin. Qualifiées alors de "fiancées diplômées", elles ont toutes les chances, dit-on, de trouver un bon mari. En tout cas, elles feront elles-mêmes des femmes parfaites à tous les points de vue, aussi charmantes au point de vue sentimental que dans la conduite de leur ménage.

Il faut croire que l'idée de confier les règles de la séduction court le monde, car voici qu'en même temps, un pasteur suisse, nommé le Révérend Guillaume Strauss, vient de publier un opuscule relatif pendant l'époque des fiançailles.

On y lit des conseils dans le genre de ceux-ci:
"Un fiancé ne doit pas voir sa fiancée plus d'une fois par semaine. Cela suffit et c'est plus convenable — Les visites ne doivent pas excéder deux heures et, à dix heures du soir exactement, le futur doit prendre congé. — Les adieux doivent être très courts — départ du jeune homme."

A l'intention des jeunes filles, voici maintenant les conseils du pasteur:

"Si votre fiancé est volontiers silencieux, parlez beaucoup! — S'il est bavard, écoutez-le et faites semblant de prendre le plus vif intérêt à ses discours. — Si c'est un vieux garçon, vous êtes certaine de gagner son cœur en vous montrant parfois à lui la taille ceinte d'un petit tablier et les mains blanches de pâte à gâteau."

Avouez que ces derniers conseils sont au moins, d'un psychologue avisé.

Celui qui n'envisage pas les deux côtés d'une question ne peut porter un jugement honnête. — Lincoln.

Veille sur ton caractère: il te suit partout.

RECETTES

MAYONNAISE CUITE SANS HUILE

Détail:

2 c. à table de moutarde,
1 tasse de vinaigre,
1 c. à table de farine,
2 jaunes d'œufs,
1 c. à table de sucre,
4 c. à table d'huile d'olive,
1 c. à table de beurre,
Sel et poivre.

Mode de préparation:

Faire chauffer le vinaigre avec le beurre et le sucre. Délayer la farine blanche et la farine moutarde avec un peu d'eau, l'ajouter au vinaigre chaud ainsi que les assaisonnements. Faire cuire au bain-marie environ 10 minutes, joindre alors les jaunes d'œufs battus, et laisser prendre. Faire refroidir et ajouter graduellement de l'huile d'olive ou encore de la crème fouettée.

POTAGE AU CERFEUIL

Trois pommes de terre,
Pain grillé,
Beurre,
1 jaune d'œuf,
Une poignée de cerfeuil,
Deux cuillerées de lait.

Mode de préparation:

Faites cuire à l'eau trois pommes de terre, écrasez-les en fine purée, remettez-les dans l'eau de cuisson et versez bouillant dans la soupière où vous aurez mis de minces tranches de pain grillé, du beurre frais, un jaune d'œuf délayé dans deux cuillerées de lait et une poignée de cerfeuil lavé avec soin et haché fin.

PETITES TRUITES DES LAURENTIDES

Détail:

1 douzaine de petites truites,
1 c. à table de persil,
4 c. à table de beurre,
Jus de citron.

Mode de préparation:

Laver les truites, les essuyer et les rouler dans de la farine additionnée de sel. Faire chauffer 2 c. à table de beurre, y mettre les truites et les laisser dorer des deux côtés jusqu'à belle couleur. Défaire en crème 2 c. à table de beurre, ajouter le jus de citron et le persil haché. Former de cette pâte des petites boulettes et les jeter ici et là sur les truites. Ranger sur un plat chaud.

CANARD ROTI

1 canard,
1 oignon,
2 cuillerées à table de beurre,
1 carotte coupée en tranches,
Eau,
Sel,
Poivre.

Préparation:

Foncer une casserole avec du beurre, de l'oignon et des carottes, mettre le canard sur ces ingrédients et ajouter les abats de cet animal, ainsi que les assaisonnements. Mouiller avec 1 tasse du bouillon de l'animal, persil et poivre.

BISCUITS ERMITES

1½ tasse de sucre, 1/3 de tasse de beurre, 2 œufs, ½ tasse de lait, 1½ cuillerée à thé de Poudre à Pâte Magique dans 1½ tasse de farine.

CONCOURS DE PROPAGANDE

Règlements

QUI PEUT CONCOURIR ?

~~~~~ DURÉE DU CONCOURS ~~~~~



#### Qui peut concourir —

- 1) — Le Concours de Propagande de l'U.C.C. est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'expansion de l'Association;
- 2) — Les Cercles anciens et nouveaux peuvent gagner une prime;
- 3) — Tous les Cercles dont les membres sont en règle au 8 novembre 1930 inclusivement.

#### Durée du concours

- 1) — Le concours se terminera le 7 novembre au soir;
- 2) — Les résultats seront connus au grand Congrès annuel.

#### Distribution des primes

- 1) — Les Cercles nous faisant parvenir le plus grand nombre de cotisations par rapport au nombre de cultivateurs de la paroisse seront détenteurs de nos primes. Cinq abonnements à "La Terre de Chez Nous" (ou deux abonnements de trois ans à \$2.50) équivaldront dans le présent concours à une cotisation de membre pour le Cercle intéressé. Les fils de cultivateurs payant leur contribution comptent évidemment chacun pour un membre.
- 2) — Dans le cas d'égalité, le Cercle faisant parvenir au Bureau Central le plus fort montant d'argent sera déclaré vainqueur;
- 3) — Nous prendrons pour base de la population rurale d'une paroisse, la déclaration signée de monsieur le Curé de l'endroit. Cette déclaration indiquera le nombre de cultivateurs pratiquant de la paroisse.

#### UN EXEMPLE

La paroisse X, selon la déclaration faite par le Curé a 50 cultivateurs. Si l'on enrôle ces 50 cultivateurs comme membres de l'U.C.C. cette paroisse a 100% de ses cultivateurs dans notre Association. Si, en outre, on abonne 15 personnes quelles qu'elles soient au journal, cela fait 15 divisé par 5, d'où 3 et donc, 103%. Si par ailleurs, 9 fils de cultivateurs paient leur contribution à l'Union, cela amène un total de 103 plus 9, en tout 112. Ce dernier chiffre indiquera l'ordre des gagnants.

#### Disposition des primes

- 1) — Le Cercle local gagnera la prime. A lui de prendre les meilleurs moyens d'en disposer en toute justice. Il pourra par exemple la faire râfler et garder dans sa caisse l'argent qu'il en obtiendra;
- 2) — S'il s'agit de prix d'engrais chimiques, le cercle pourrait le séparer entre les membres qui se sont le plus dévoués. Cependant nous tenons à déclarer ici que notre rôle à nous, cessera avec le décernement des primes aux Cercles victorieux.

#### N'OUBLIEZ PAS

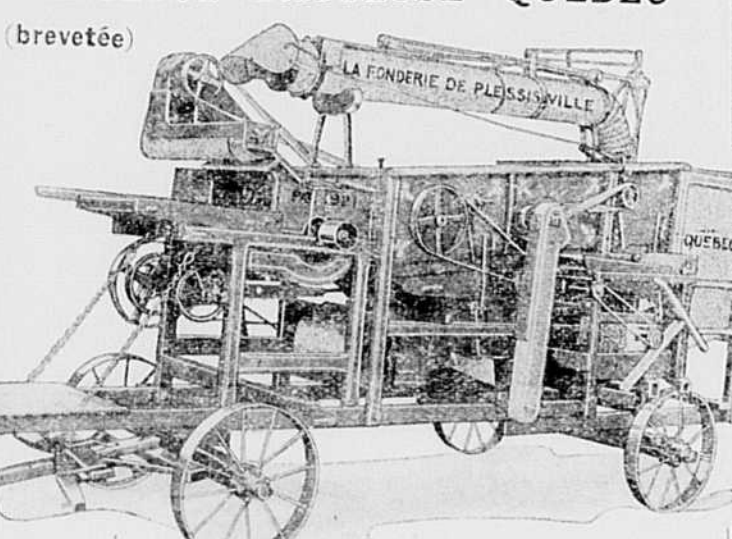
Il ne faut pas oublier que la contribution à l'Union est de deux piastres (\$2.00) par membre. Sur ce montant, le cercle local est autorisé à garder pour sa caisse 25c sur chacune.

Les fils de cultivateurs peuvent être membres de l'U.C.C. moyennant une piastre (\$1.00) chacun, ce qui, cependant, ne leur donne pas droit au journal. Ces contributions valent dans le concours chacune pour une unité. Les abonnements au journal sont de une piastre (\$1.00) par année et comptent de date à date.

# Primes accordées pour le 2<sup>ème</sup> grand concours de propagande de l'U. C. C. A nos donateurs, merci. A nos membres: souvenez-vous de leurs noms.

**---Notre concours comporte plus de \$1700.00 de primes!---**  
**Des démarches sont entreprises pour porter ce chiffre à une somme beaucoup plus élevée, vous pourrez constater cette augmentation dans les semaines qui suivront.**

1<sup>er</sup> PRIX  
**VALEUR \$500.00**  
**FAMEUSE BATTEUSE QUEBEC**  
(brevetée)



Cette batteuse possède un cylindre de 24 pouces, 9 barres, tape-paille, chasse-paille breveté, empoecheur, éleveur pour les agrains, souffleur de paille avec tuyau à extension et camion. Toutes courroies comprises. Peut être équipée pour le battage du trefle rouge. C'est alors la batteuse combinée la plus pratique qui soit actuellement offerte en vente.

Le gagnant de cette prime pourra l'échanger pour d'autres machines telles que Batteuse Champion, Batteuse Plessisville, Batteuse Forano, 2 modèles, toutes en acier, moteur Niagara de 2, 5, 7, 11 et 14 C. V. Epandeur Perfection, Cribles, Bancs de scies et Hache-Légumes, Souffleur de Paille Forano.

Toutes ces machines sont garanties pour une durée de cinq années. Nos 37 années d'expérience sont à votre service.

Nous demandons un agent dans chaque paroisse.  
**La Fonderie de Plessisville**  
Fondée en 1873  
PLESSISVILLE, Qué.

5<sup>ème</sup> PRIX  
2 T. de Produits CARONA  
Valeur \$90.00

15<sup>ème</sup> PRIX  
1 T. de Produits CARONA  
Valeur \$45.00

16<sup>ème</sup> PRIX  
1 T. de Produits CARONA  
Valeur \$45.00

Ces magnifiques primes sont gracieusement offertes par E. W. CARON  
MEUNIER ET NEGOCIANT en farine, grains et provisions.  
Grains louses — Chars assortis

**POUR LES MEILLEURS RESULTATS  
ACHETEZ LES PRODUITS**

## CARONA

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Mélange pour volailles | Nourriture à poulets |
| Moulée pour la ponte   | Moulée à poussins    |
| Mélange pour pigeons   |                      |
| <b>SPECIALITES</b>     | <b>SPECIALITES</b>   |
| Viande séchée          | Ecailles d'huîtres   |
| Farine poisson         | Charbon de bois      |
| Farine d'os            | Huile foie de morue  |
| Luzerne moulue         | Riz cassé            |
| Lait de beurre sèche   | Gravier              |
| Lentilles              | Pois                 |
| Craie                  | Etc.                 |
| etc.                   |                      |

CONSULTEZ GRATUITEMENT NOTRE  
EXPERT SUR VOS PROBLEMES  
AVICOLES ET LAITIERS.

**E. W. CARON**  
145, DES COMMISSAIRES, MONTREAL  
Tél. HA rbour 2116

4<sup>ème</sup> PRIX



**EXTRAITS D'ANALYSES  
CHIMIQUES**

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Carbonate de calcium          | 98.41 |
| Divers                        | 1.59  |
| 100.00%                       |       |
| <b>PHYSIQUE</b>               |       |
| Quantité passant le tamis de: |       |
| 10 mailles au pouce           | 97.2% |
| 40 mailles au pouce           | 78.2% |
| 100 mailles au pouce          | 59.0% |

**Deschambault Quarry Corporation** 52, rue St.-Paul  
QUÉBEC

1 CHAR DE "CALCO"  
30 TONNES Val. \$90.00

Gracieusement offert par la  
Deschambault Quarry Corporation.  
**CULTIVATEURS**  
Chaulez vos terres avec  
**"CALCO"**

Profitez donc du bas prix actuel de ce produit pour donner à votre terre l'amendement calcaire dont elle a besoin pour donner le rendement que vous en attendez.

Inutile d'insister sur la valeur de "Calco" car des milliers de cultivateurs l'emploient maintenant et en obtiennent des résultats merveilleux.

Voyez les effets extraordinaires produits par le chaulage sur les Fermes de Démonstration et vous serez vite convaincus.

Consultez votre agronome ou écrivez-nous pour plus amples détails.

3<sup>ème</sup> PRIX  
**Valeur de \$100.00 en engrais chimiques, ou huit tonnes de superphosphate au choix du gagnant.**

LIVRÉ F. A. B. QUÉBEC

Généreux don de  
**Les Phosphates Français**  
LIMITÉE

37, rue de la Couronne, Québec, Canada

14<sup>ème</sup> PRIX  
**Poêle-fournaise "Dominion" -Val. \$47.50**  
Don de la Maison Dupuis Frères.

128H286. Ce poêle, marque Dominion, que nous vendons à prix modéré est l'heureuse combinaison d'une fournaise et d'un poêle brûlant indifféremment le charbon ou le bois avec la plus grande économie et réunissant les avantages des poêles plus dispendieux. La charpente est solidement faite d'acier bleu bien poli; les garnitures nickelées, les portes et le dos en porcelaine, fini émaillé blanc, lui donnent une belle apparence et le rendent facile d'entretien. La surface de cuisson de 21 x 35 pces d'un fini poli d'apparence propre est en 3 sections ayant 4 ronds de 9 pces et 2 ronds de 4 pces. Grand fourneau de 13 pces de largeur, 29 pces de profondeur et 11 pces de hauteur. Un levier vous permet de faire prendre 3 positions différentes à la section supérieure du foyer ou de l'enlever complètement selon que vous voulez contrôler le feu ou l'alimenter.

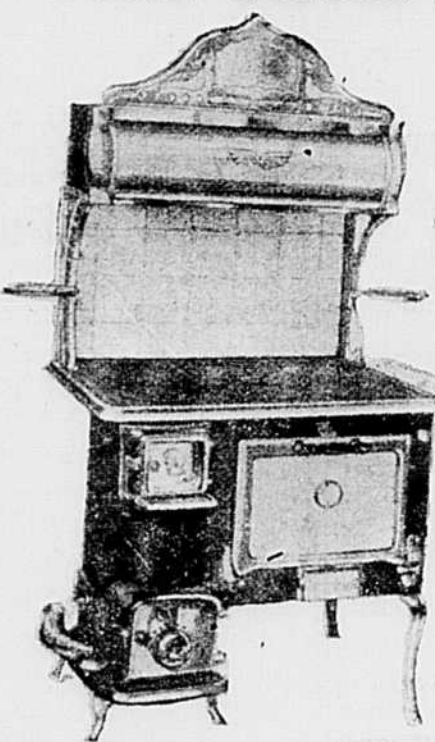
Petite porte de 5 x 6 1/2 pces. Grandeur du foyer pour le bois: 15 pces et 4 grilles roulantes pour le charbon. Hauteur totale: 63 pces. Hauteur du plancher à la surface de cuisson: 33 pces.

Réchaud avec porte à bascule d'un fini nickelé. Tout le matériel qui entre dans la fabrication de ce poêle-fournaise est de première qualité et assurera le meilleur service.

Livré directement de la fonderie, à nos frais.  
Pour détails plus complets, référer à la page 224 de notre catalogue "Automne et Hiver 1930-1931".

8<sup>ème</sup> PRIX  
**Poêle - Tortue BEDARD**

Prime offerte pour le concours de Propagande de l'U.C.C.



Dessus Poli, Porte Emaillée. Réchaud Feu Oval 9" x 15" — 6 ronds 8" — Gril Rouleaux. Fourneau 12" x 18" x 21". Avec porte à feu et porte à cendre nickelées. Boite à extension pour feu à bois.

**La Cie Bédard Ltée**  
L'ASSOMPTION, P. Q.

23<sup>ème</sup> PRIX  
**Semoir, nouveau modèle — Val. \$16.50**  
Don généreux offert par  
**W. H. PERRON & CIE**  
929, BOULEVARD SAINT-LAURENT, — MONTREAL

9<sup>ème</sup> PRIX 19<sup>ème</sup> PRIX — 20<sup>ème</sup> PRIX,  
**SERTISSEUSE VALEUR \$60.00 Deux EGRAINEUSES VALEUR \$35.00 chacune**  
A BLE-D'INDE

Don de la Société Nationale de Colonisation  
334, est, rue Notre-Dame MONTREAL

12<sup>ème</sup> PRIX  
100 livres de "Climax"  
Saupoudreuse de "Climax"  
5 " " "Hexfel"  
10 gall. de "Hexterminate"  
**Val. \$50.25**  
Gracieusement offert par  
**AIME GUERTIN, LIMITEE**  
1136 rue Notre-Dame ouest  
MONTREAL

# PRIMES

13ième PRIX

## N.-V. Potash Export M. Y.

fournit une tonne d'engrais potassique. Valeur de \$45. à \$50.  
Bureau de Montréal — 814 Edifice Banque Royale

## LE PAYS DE LA COOPERATION

Le Danemark a fait de l'agriculture une industrie payante. L'une des raisons de son succès, c'est l'esprit de coopération.

Pour avoir une idée de l'emprise des coopérations dans ce petit pays de trois à quatre millions d'habitants, voici quelques faits recueillis par un journaliste européen. "Sur le nombre des porcs abattus chaque année au Danemark, 75 pour cent passent par les abattoirs coopératifs; sur le nombre total des vaches laitières du pays, le lait de 82.2% est envoyé aux laiteries coopératives; si l'on compte le troupeau comme unité, la participation est de 89.5 pour cent. Et il existe 1,362 laiteries groupant 184,700 membres; 51 abattoirs, groupant 175,600 membres; 700 sociétés locales d'exportation des oeufs avec 50,000 membres; 1,535 sociétés pour achats d'engrais avec 76,300 membres, etc., etc. Au total, la Fédération centrale des organisations coopératives danoises compte dans le pays, 45 organisations centrales et 9,745 sociétés réunissant plus d'un million et demi de membres."

Comment les fermiers danois sont-ils arrivés à cette organisation merveilleuse? Le gouvernement y est pour rien. Les grands seigneurs terriens ne se retrouvent pas à ses origines. Le socialisme n'est pas un facteur. On ne trouve pas davantage quelque grand économiste à la tête du mouvement.

Cette organisation est née du travail en commun des fermiers danois. "Le sentiment de l'union nécessaire, profondément ancré dans les têtes, la foi inébranlable dans la fécondité de l'effort en commun; le goût germanique de l'organisation; une intelligence vive, ouverte, nourrie par une instruction étendue et plus poussée que dans aucun pays du monde... tels ont été les facteurs déterminants", ajoute ce journaliste européen.

N'y a-t-il pas là une leçon vivante pour notre classe agricole?

C. L'H.

### Les résultats du Concours du mérite agricole

(Suite de la page 709)

|                                                          |       |
|----------------------------------------------------------|-------|
| 1.—Emile Groulx, Saint-Eustache, Deux-Montagnes          | 847.0 |
| 2.—Eustache Desnoyers, L'Assomption, L'Assomption        | 846.0 |
| 3.—Albert Laframboise, Sainte-Scholastique, D.-Montagnes | 845.0 |
| 4.—Antonio Legault, Saint-Hermas, Deux-Montagnes         | 844.5 |
| 5.—Charles Masson, Oka, Deux-Montagnes                   | 843.5 |
| 6.—Wilfrid Lalonde, Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes  | 843.0 |
| 7.—Edmond Renaud, Saint-Augustin, Deux-Montagnes         | 842.0 |
| 8.—Edouard Savard, Saint-Eustache, Deux-Montagnes        | 842.0 |
| 9.—Henri Théret, Saint-Joseph-du-Lac, Deux-Montagnes     | 841.0 |
| 10.—Joseph Charbonneau, Saint-Benoit, Deux-Montagnes     | 840.5 |
| 11.—Daniel Duquette, Sainte-Monique, Deux-Montagnes      | 840.0 |
| 12.—Henri Moquin, Brosseau-Station, Laprairie            | 838.0 |
| 13.—Jos.-Edouard Goulet, Sainte-Justine, Vaudreuil       | 837.0 |
| 14.—Eddy Dewar, Sainte-Justine, Vaudreuil                | 836.0 |
| 15.—Eustache Mondou, Saint-Eustache, Deux-Montagnes      | 835.0 |
| 16.—Pierre Cédillot, Saint-Mathieu, Laprairie            | 833.0 |
| 17.—Delphis Prud'homme, Repentigny, L'Assomption         | 832.5 |
| 18.—Alphonse Lamarche, Laprairie, Laprairie              | 832.0 |
| 19.—Ulric Liboiron, Saint-Télesphore, Soulanges          | 831.0 |
| 20.—Jacques Diotte, Saint-Eustache, Deux-Montagnes       | 831.0 |
| 21.—Earl Robinson, Saint-Eustache, Deux-Montagnes        | 829.5 |
| 22.—Victorin Sauvé, Saint-Télesphore, Soulanges          | 826.0 |
| 23.—Urgel Rochon, Saint-Benoit, Deux-Montagnes           | 823.5 |
| 24.—Madame Omer Séguin, Les Cèdres, Soulanges            | 823.0 |
| 25.—Edouard Robillard, Ile Perrot, Vaudreuil             | 816.0 |
| 26.—Ovila Fortin, Napierville, Napierville               | 815.0 |
| 27.—Wilfrid Brossard, Brosseau-Station, Laprairie        | 814.0 |
| 28.—Alcide Perrier, Saint-Placide, Deux-Montagnes        | 813.0 |
| 29.—Félix Lafortune, Saint-Placide, Deux-Montagnes       | 812.5 |
| 30.—J.-A. Bissonnette, Les Cèdres, Soulanges             | 812.0 |
| 31.—Aglibert Théorêt, Saint-Eustache, Deux-Montagnes     | 811.0 |
| 32.—J.-P. Séguin, Rigaud, Vaudreuil                      | 810.0 |
| 33.—Wilfrid Carrière, Saint-Placide, Deux-Montagnes      | 809.0 |
| 34.—Emile Renaud, Saint-Eustache, Deux-Montagnes         | 804.0 |
| 35.—Emilien Miron, Saint-Constant, Laprairie             | 799.0 |
| 36.—Jos. Lemieux, fils, Rousseau-Station, Laprairie      | 797.0 |
| 37.—Hector Castonguay, Vaudreuil, Vaudreuil              | 792.0 |
| 38.—Philippe Mallette, Saint-Eustache, Deux-Montagnes    | 778.0 |
| 39.—Wilfrid Serre, Saint-Edouard, Napierville            | 774.0 |
| 40.—Joseph Derome, Saint-Jacques, Laprairie              | 759.0 |

JUGES: MM. Adélarde Cartier, Saint-Quillaume, A.-R. Ness, Macdonald College, Charles A. Fontaine, Institut Agricole d'Oka, secrétaire-rapporteur.

## La chevrette

Je marchais seul à l'aventure,  
Au plus profond de la forêt,  
Devisant avec la nature,  
Sans lui demander son secret.

Dans cette double nonchalance  
Où sont le corps et l'âme recueillis,

J'aspirais l'ombre et le silence,  
Lorsque j'entends dans les flots  
du taillis  
Comme un bruissement de  
rame;

En écoutant, je distingue des pas  
Plus légers que des pas de  
femme,  
Touchant le sol et ne le pres-  
sant pas.

Et bientôt je vois apparaître  
Deux chevreuils, l'un l'autre  
suivant;

Si bien que je pus reconnaître  
Une mère avec son enfant.

La chevrette marchait pre-  
mière,  
L'oreille ouverte au murmure des  
bois,

Guidant son fils dans la car-  
rière.

Moi, je restais immobile et sans  
voix.

Elle ne me vit pas sans doute,  
Ou, me voyant, n'en conçut pas  
d'effroi,

Car, cessant de suivre la route,  
Le groupe heureux s'arrêta de-  
vant moi.

Et témoin de leur confiance,  
Je pus comprendre les avis,  
Fruits tardifs de l'expérience,  
Que donne une mère à son fils.

Elle semblait lui faire entendre  
Comme on devient habile à se  
pourvoir

De feuille saine et d'herbe ten-  
dre

Pour le repas et le gîte du soir;  
Comment on saisit dans l'es-  
pace

Le moindre son par le vent  
apporté;

Comment se dérobe une trace,  
Avec quel art un piège est évité;

Puis encore, par quelle adresse  
On sait prendre sous ses hal-  
liers

La piste d'un frère en détresse  
Pour donner le change aux  
limiers.

Je reconnaissais ce langage  
Qu'à tout enfant une mère épela,  
Quand tout à coup dans le  
feuillage,

Un bruit... un homme était apos-  
té là;

Il se redresse lestement et souple.  
Muet, glacé, des yeux je le suivis:  
Il visa lentement le couple:

Deux coups de feu partirent...  
Et je vis...

Pourtant cet homme était  
tranquille;

Aucun instinct bas ou cruel  
Sur la figure juvénile  
Ne décelait le criminel.

Son regard n'était pas féroce;  
Ni l'intérêt ni la brutalité  
N'expliquait ce besoin précoce  
D'un attentat froidement médité.

La colère ni la vengeance  
N'armaient son bras; il n'avait pas  
enfin

L'âpre excuse de l'indigence  
Ni le conseil insensé de la faim.

Et je vis se tordant par terre  
La chevrette et son jeune faon.  
Chasseur, tu n'as donc pas de  
mère?

Chasseur, tu n'as donc pas  
d'enfants?  
Gustave NADAUD.

## JUTRAS

2ième Prix

pour une  
valeur

\$ 130.00

à votre choix  
sur des produits

## JUTRAS

Demandez le catalogue,  
pour plus de détails  
I.C.N.

MANUFACTURÉS PAR

## LA COMPAGNIE JUTRAS L.TÉE.

VICTORIAVILLE, QUE.

10ième PRIX

### 1 Tonne de Moulée à Ponte Valeur \$57.00

Gracieusement offerte par la Maison Tanerède Avard.

**CULTIVATEURS:** Si vous voulez réussir, employez toujours les rations balancées AVARD pour tous les besoins de la ferme.

**POUR LES AVICULTEURS:**

Moulée pour Jeunes Poussins - Moulée pour Croissance - Moulée pour la Ponte - Moulée pour Jeunes Dindes - Grains à gratter.

Mélanges approuvés par les experts du gouvernement

Une attention spéciale est donnée aux commandes de groupes.

### TANCREDE AVARD

34-36, rue Henderson

Québec

18ième PRIX

### 1 Tonne de 2-8-10 — Valeur \$40.00

Don de la BURLINGTON RENDERING Co.

Agent canadien: M. L. R. LAVOIE

820 EST, RUE CHERRIER — MONTREAL

21ième PRIX

### Sertisseuse "La Bonne Ménagère"

VALEUR \$25.00

Don de M. F. X. Laliberté, cult.

6ième PRIX

### BOEUF HOLSTEIN, 16 mois, enregistré et accrédité — Valeur \$75.00

offert par M. PAUL BOUCHER

Cet animal provient de la ferme "Ché-Nou" qu'exploite avec son père, à Boucherville, M. P. Boucher, notre secrétaire-général.

**A VENDRE: trois jeunes vaches enregistrées et un jeune boeuf de 18 mois.**

11ième PRIX

Incubateur: \$56.00

22ième PRIX

Eleveuse: \$21.50

Généreusement offerts par

### Wm. Rennie Co. Ltd.

458, RUE MCGILL — MONTREAL

7ième PRIX

### AUTO-MOTEUR Valeur \$70.00

Généreusement offert par l'inventeur

### W. J. L. PLANTE

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE — QUE.

Distributeurs — Comptoir Postal Dupuis Frères Ltée

17ième PRIX

### 1 tonne de 5-6-9, val. \$40.

Généreusement offert par

### ARTHUR LAVIGUEUR

Pour vos ENGRAIS CHIMIQUES simples ou composés, veuillez adresser à

### ARTHUR LAVIGUEUR

5118, RUE MARQUETTE, MONTREAL

- Nitrate de soude
- Muriate de potasse
- Sulfate de potasse
- Phosphate
- Superphosphate
- Sulphate d'ammoniaque

Un \$5.00 en or est offert par un ami de la cause au secrétaire de cercle qui, le premier fera parvenir au Secrétariat-général les cotisations des membres au montant de 100% de la population rurale pratiquante.

# LE SPORT

A LA CAMPAGNE

1—La chasse aux pièges.—(suite) Dans les premiers temps, le chien, ce compagnon docile, cet ami fidèle, n'avait pas encore fait avec l'homme son traité d'alliance offensive et défensive; le cheval indompté était encore rangé parmi ses ennemis. Il lui fallait donc employer pour réussir le don que la nature lui avait fait d'une faculté portée en lui à un haut degré, la ruse: c'est avec la ruse qu'il parvint à arrêter l'oiseau timide et à joindre le lièvre agile et le chevreuil fugitif, c'est à l'aide de la ruse qu'il inventa l'hameçon, qui lui livra l'habitant d'un élément dans lequel il ne pouvait s'engager. Des deux organes de la ruse et du meurtre, qui portent l'homme à chasser la ruse est donc celui qui a le plus de spécialité pour la chasse au piège, et, n'en déplaise à nos riches chasseurs qui méprisent la chasse au piège, en la regardant comme devant être abandonnée aux enfants, je pense qu'elle procure un plaisir au moins aussi vif que celui qui résulte de la chasse d'apparat et de ton.

Tout est plaisir pour celui qui se sert des pièges: pendant qu'il s'occupe du soin agréable de leur confection, il se repaît de chimères riantes, il rêve une chasse abondante: sûr de l'infailibilité de ses engins, il brûle du désir de les mettre à l'essai. Préoccupé, rempli de son objet, s'il se promène, c'est pour étudier sur le gazon la marche du gibier. Il lit ses succès futurs sur l'arène des bords du fleuve; il observe avec soin les habitudes du lièvre, les moeurs de l'oiseau des bois, les temps de passages, ceux des amours, de la corvée. La chasse des oiseaux est surtout amusante par l'étonnante variété des individus dont son adresse doit le rendre maître. Moins cruel que le chasseur au fusil, qui ne sait que donner la mort, le chasseur aux pièges fait des prisonniers qu'il élèvera dans sa maison, qu'il saura habituer à un esclavage qui peut être rendu moins lourd; il apprivoisera ses captifs, et leurs chants harmonieux le récompenseront de ses fatigues. Il faudra, s'il veut les conserver, qu'il sache quelle doit être leur habitation, leur nourriture et les soins qu'ils exigent. Ainsi sa chasse sera précédée, accompagnée et suivie de plaisirs variés. Je dirai plus tard comment on doit s'y prendre pour soigner les animaux de la volière: je vais maintenant donner quelques avis sur la manière de la peupler.

2—La chasse au fusil.—Indépendamment du plaisir qu'elle procure, cette chasse a encore cela d'avantageux qu'elle conserve la santé et augmente les forces par l'exercice, les longues courses et la distraction qu'elle occasionne. La carnassière sur le dos, le fusil sous le bras, suivi d'un chien exercé et fidèle, le chasseur part avant que les premiers rayons de l'aurore paraissent dans le ciel. Silencieux et solitaire, tandis que tout dort encore dans la nature, il traverse les plaines humides de la rosée de la nuit, côtoie la rive des rivières et se dirige vers les bois. La fraîcheur du matin, les premiers rayons du jour, la beauté des sites qui se développent devant ses yeux, l'espoir du succès, des forces renouvelées par un

## Les prix d'action intellectuelle

### Un dernier avis

Comme le droit d'inscription au concours des Prix d'action intellectuelle s'achève à la date du 1er octobre 1930, l'A. C. J. C. fait instance auprès des auteurs et des personnes intéressées à leur oeuvre pour qu'ils en tiennent compte.

### BUT

Dans le but éminentement pratique de développer chez les Canadiens-français le goût de la culture générale, pour encourager le bon labeur de nos travailleurs de l'esprit, et pour souligner devant l'opinion publique cultivée le caractère et le mérite du mouvement intellectuel de l'heure présente. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française fonda, dès 1919, les Prix d'Action intellectuelle, la première institution du genre.

### Objet et organisation

Un prix de \$100.00 est attribué, dans chacune des dix sections

fixées, pour la meilleure pièce produite au cours de l'année littéraire et scientifique (dans le cas du 1er octobre au 1er octobre).

De généreux Mécènes assurent chaque année à l'A. C. J. C. les mille dollars ainsi distribués en récompense aux lauréats proclamés par les dix jurys de cinq juges appelés à délibérer officiellement sur la valeur des ouvrages et manuscrits soumis ou signalés à l'attention.

### 10 sections

#### de travaux

**Littérature.** — Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

**Narration française.** — Compositions en prose d'un genre moins sévère ou sur un sujet de moindre importance — Suite d'articles, billets, mélanges, etc.

**Poésie.** — Poèmes d'une certai-

sommeil réparateur; tout concourt à répandre dans son intérieur une satisfaction, un bien-être indicible. Il ne se sent pas marcher, ses pieds agiles dévorent l'espace, il arrive au lieu, choisi d'avance, qui doit être le théâtre de ses exploits, et bientôt il signale son adresse sur le lièvre et sur les habitants de l'air. Il est d'autres chasses qui procurent des sensations différentes, je veux parler des grandes chasses, des chasses à la grosse bête, aux fauves. Ici c'est le tumulte, l'émulation, le désir de briller, le bruit des meutes et des coursiers, le son des cors, qui procurent d'autres plaisirs. Je ne parlerai pas de cette chasse qui offre une image de la guerre, elle exigerait de très longs détails. Elle se pratique peu en notre pays. D'ailleurs, je ne trouverais de l'agrément qu'aux battues de loups, des ours carnivores. Là, du moins, il y a quelque danger à courir et quelque bravoure à affronter. Ces sortes de chasses parlent à l'imagination; elles représentent la guerre de la civilisation contre la barbarie. L'homme, aidé de ses alliés le chien et le cheval, va chercher un ennemi puissant, un ennemi cruel qu'on n'attaque pas impunément, qui revient sur le coup, qui vend chèrement sa vie, et dont la défaite présente un but réel d'utilité, et peut enorgueillir le vainqueur.

Revenons donc au chasseur, dont le plus bel espoir est la chasse d'un lièvre, ou bien encore la capture de quelques perdrix qui paraîtront sur sa table, car c'est encore un bonheur que de faire manger à ses amis le produit de sa chasse. (à suivre).

CAMPAGNA.

ne envergure, ou groupes de pièces distinctes traitant de sujets divers.

**Critiques littéraires et critique d'art.** — Etudes, articles ou conférences écrites, se rapportant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des oeuvres, aux méthodes de travail, et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût — (N. B.—Ecriture musicale non comprise).

**Littérature et sciences religieuses.** — Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

**Philosophie et droit.** — Compositions littéraires se rapportant en général à la philosophie et au droit.

**Histoire et politique.** — Etudes d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

**Sciences sociales.** — Etudes sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société.

**Economie politique.** — Etudes sur la production, la circulation, la répartition ou la consommation des richesses.

**Travaux scientifiques et techniques.** — Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenus dans les divisions précédentes.

### Conditions et lois du concours

1.—Les ouvrages doivent être en langue française.

2.—Il faut qu'ils aient été publiés ou soient présentés en manuscrits dans la limite des (Suite à la page 715)

Ajoutez un sac de muriate de potasse par trois sacs de phosphate Thomas. Epandez aussitôt le mélange fait avant qu'il ne durcisse.

### FEUILLETON

## JEAN DE BREBEUF

par JEAN FERON

Reproduction autorisée par les éditions Edouard Garand  
(11) Tous droits réservés, 1928.

Femmes, enfants, vieillards demeureraient aussi immobiles, silencieux et tournés vers la forêt.

Un guerrier s'approcha de Jean de Brébeuf et dit d'une voix tremblante :

— Ekon ! une main inconnue est venue arracher le couteau planté dans le coeur de l'aigle !

Le missionnaire comprit.

Voici ce qui s'était passé : Un sauvage s'était rendu à la lisière de la forêt pour en rapporter des fagots. Etant passé près du cèdre au tronc duquel Jean Huron avait de son couteau cloué le message de l'Araignée, il avait tout à coup remarqué que le carré d'écorce et le couteau avaient disparu. Saisi d'une superstition épouvante il était revenu au village pour annoncer cette nouvelle. Toute la population avait frémi de crainte, car rien n'impressionnait tant ces êtres ignorants et superstitieux qu'un événement qu'ils ne pouvaient expliquer.

Jean de Brébeuf s'approcha de Jean Huron et lui dit :

— Console-toi, mon enfant, ce n'est qu'une vaine bravade des ennemis des Hurons; et tant qu'un homme s'adonne à de telles bravades, il n'est pas dangereux !

— Père Noir, dit le jeune homme avec un accent haineux, je veux tuer cet ennemi !

— Tu pardonneras à cet ennemi, mon fils, comme le grand fils de Dieu a pardonné à ses bourreaux !

Le jeune homme baissa la tête sous la parole douce mais autoritaire qui le courbait, qui le domptait.

Puis, s'adressant aux sauvages, Jean de Brébeuf reprit :

— Mes enfants, ce n'est rien. Je crois que c'est ce brave Araignée qui s'amuse dans la forêt, et il n'est pas à craindre. L'ennemi dangereux est celui qui feint de dormir, mais lui court et rôde dans la forêt sans chercher à dissimuler sa trace. Calmez-vous ! Le grand Dieu, notre père à tous, veille et il nous protégera !

Ces paroles encore une fois apaisèrent les esprits, et bientôt le village avait repris son calme habituel.

Jean Huron, silencieux et tête basse, retourna à la cabane de son amante.

### VI

L'APOTRE ET SON OEUVRE

Peu après cet incident, le père Lalemant reprenait le chemin de la bourgade Saint-Ignace, afin de se trouver là le lendemain, dimanche, pour célébrer la sainte messe. Un sentier sinueux et peu large y conduisait au travers de la forêt, et ce par-

cours de quatre milles pour le penseur et l'homme de la méditation était un doux exercice en même temps qu'un poétique passetemps.

De son côté Jean de Brébeuf, selon qu'il en avait pris l'habitude à l'heure du crépuscule, se mit à parcourir la bourgade pour reconforter ses ouailles et s'enquérir de leurs besoins. Il vivait au milieu de ces sauvages comme un père vit au milieu de sa famille. Il voulait savoir leurs peines et leurs soucis afin de les consoler. Il les encourageait à leur travail, donnait un coup de main çà et là, se rendait utile et agréable. Il jouait un moment avec une tapée d'enfants dont les cris joyeux volaient et se mêlaient aux gazouillis de la forêt. Des femmes accroupies sur le pas des portes et causant entre elles s'inclinaient sur le passage du Père Noir. Il disait un bon mot, esquissait un large sourire. Les hommes, revenus de la chasse ou de l'ouvrage, le torse en suers se couchaient près de leur cabane sur l'herbe, levaient les yeux vers le firmament dont le bleu clair devenait plus sombre de moment en moment et demeurait dans une immobilité contemplative. Les couchers de soleil sont pour l'indigène une heure solennelle, et l'on croirait qu'il profite de ce moment pour se recueillir et méditer.

Plus que le sauvage Jean de Brébeuf subissait le charme puissant de la nature qui se voile. D'ordinaire, après avoir visité son village, il franchissait la porte de la palissade et, le bréviaire sous le bras, il s'en

allait dans la forêt. D'autres fois il parcourait les champs de maïs qui s'étendaient sur plusieurs hectares à l'ouest de la bourgade. Alors, il descendait les bords escarpés de la rivière, s'arrêtait un moment à rêver sur le pont fait de quatre troncs d'arbres renversés et à écouter le murmure de l'eau, puis montait la pente opposée au sommet de laquelle il s'arrêtait pour jeter sur les champs un regard admirateur et satisfait. Ses yeux s'élevaient au-dessus des forêts voisines, se posaient sur le couchant, puis ses lèvres murmuraient avec amour :

— Merci, ô mon Seigneur, Dieu, d'avoir fait si belle votre nature ! Oh ! comme on y voit bien votre beauté et votre bonté !

Et tout le temps qu'il restait assez de jour pour lui permettre de voir, Jean de Brébeuf ne se lassait pas d'admirer ce puissant décor, cette nature sauvage qui défier la civilisation. Aux premiers découvreurs européens ces forêts avaient semblé inabordable, c'étaient des géants auxquels il eût été fou de s'attaquer; pourtant ces missionnaires étaient venus, doux et paisibles, et les gens avaient livré passage, les monts s'étaient inclinés devant eux, les fleuves et les lacs n'avaient pas résisté. Ils y avaient trouvé d'incalculables richesses pour Dieu comme d'immenses richesses pour les hommes, et ils avaient exploité les unes et les autres. A une époque où les moyens manquaient totalement ils avaient réussi à accomplir des prodiges, qui étonnent de nos jours encore

et qui étonneront bien des siècles à venir.

Jean de Brébeuf possédait toutes ces vertus qui font les puissants conquérants. Il avait été si fort qu'il n'avait jamais failli. Dans les pires traverses, dans les crises les plus terribles il avait dressé sa taille haute et fière, levé la tête, offert son coeur à Dieu, et hardiment il avait fait son chemin fort, avec l'aide de Dieu, d'attendre le but. Il n'avait jamais reculé devant l'ennemi ou l'obstacle, il était allé de l'avant, dût-il trouver la mort ! La mort ?... Mais pour lui c'était encore la vie, la vraie vie, l'unique vie... cette vie céleste qu'il voulait conquérir ! La mort !... Mais depuis longtemps déjà il avait fait le sacrifice de sa vie ! Néanmoins, tout en méprisant la mort, il avait toujours été d'une extrême prudence; s'il ne redoutait pas la mort, il ne la bravait pas non plus. Car braver, c'est s'exposer, et il n'avait pas le droit d'hasarder sa vie. Dieu seul possédait ce droit. Jean de Brébeuf lui avait offert sa vie, il la lui avait donnée, il ne pouvait donc pas la reprendre. Mais le jour où Dieu voudrait reprendre cette vie, comme Jean de Brébeuf serait prêt à la lui laisser ! Il serait si prêt, qu'il se sentait capable de marcher fermement au martyre, afin d'arriver plus sûrement à Celui qu'il voulait. Et cependant il priait le Seigneur de le laisser encore longtemps dans cette vallée de larmes et de souffrances, tant il entrevoyait de beaux combats à engager.

(à suivre)

# TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard  
Beaudoin, Abbé Ed.  
Béliveau, Florentin  
Bois, Henri C.  
Campagna, Elz.  
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas  
Charbonneau, Anthime  
Cyrille, R. P.  
Désilets, Alphonse  
Fontaine, Chs. Art.  
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur  
Fortin, La de  
Gagné, Charles  
Gagnon, Aimé  
Gingras, Paul  
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.  
Isidore, R. Fr.  
Lafamme, Emile K.  
Lallemant, Abbé Jean  
Lamontagne, A.

Lavoie, J. H.  
Leduc, Albert  
Léopold, R. P.  
Magnan, Jean-Chs.  
Maheux, Georges  
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.  
Morin, Adrien  
Nagant, H. M.  
Prince, Gustave  
Rioux, Albert  
Rodrigue, X. N.

Roy, Jean L.  
Roy, Ls. Ph.  
Toupin, Gustave  
Vaillancourt, Cyrille  
Vézina, P.-H.  
Wilfrid, R. Fr.

## Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

NOTRE CATÉCHISME AGRICOLE

Tous droits réservés

Leçon 29

## Oies, Canards et Dindons

par le Frère Wilfrid, O.C.

Professeur d'Aviculture à l'I. A. O.

1—Quels sont les principaux oiseaux, autres que la poule, dont l'élevage peut se pratiquer sur la ferme ?

Outre la poule, on peut élever sur la ferme :

1. L'oie.
2. Le canard.
3. Le dindon.

L'OIE

2—Comment désigne-t-on la famille de l'oie ?

On désigne la femelle sous le nom "d'oie", le mâle s'appelle "jars" et les petits des "oisons".

3—L'élevage de l'oie est-il payant ?

1. De tous les oiseaux de la basse-cour, ce sont les oies qui requièrent le moins de soin.

2. Par ailleurs leur chair succulente les met en grande demande sur le marché.

3. Leur plumage est aussi très recherché, et la tonte des oies deux fois par année ajoute encore aux bénéfices de l'éleveur.

4—Quels sont les points qui caractérisent la reproduction chez les oies ?

1. Si l'oie se promène portant au bec des brins de foin, on doit lui procurer de quoi faire son nid. Commencée en mars, la ponte comptera de 40 à 50 oeufs. On n'en laisse à l'oie que deux ou trois. La ponte terminée, on lui en fait couvrir dix à quinze, et on confie les autres à des poules, à raison de 4 ou 5 par poule.

2. L'éclosion des oeufs demande 30 jours. On ne doit pas intervenir, mais laisser les oisons éclore seuls.

5—Comment procéder dans l'élevage des jeunes ?

1. Une fois l'éclosion terminée, on peut faire revenir le jars avec la mère. Tous deux prennent soin des oisons avec beaucoup d'attention.

2. On doit préserver les petits de l'humidité jusqu'à ce qu'ils aient leur plumage.

6—Quelle sorte d'alimentation convient aux oies ?

La première nourriture après la naissance se compose de pain humecté de lait doux, ou de farine de blé d'Inde.

2. On tient à leur disposition beaucoup d'eau propre et du charbon de bois moulu.

3. Dans l'espace de trois semaines, on passe graduellement de cette première nourriture au blé ou au blé d'Inde concassé, et bientôt le champ de verdure leur suffira pour se nourrir.

7—Comment prépare-t-on les oies pour le commerce ?

1. A 6 ou 7 mois, il est temps d'engraisser les oies. On les met dans un local restreint, sombre et bien aéré. Trois fois par jour, pendant trois semaines, on leur sert la pâtée suivante :

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| moulée d'avoine    | 2 parties |
| " d'orge           | 1 "       |
| farine de sarrasin | 1 "       |
| " " blé d'Inde     | 2 "       |

Comme boisson, du petit lait, mélangé de son.

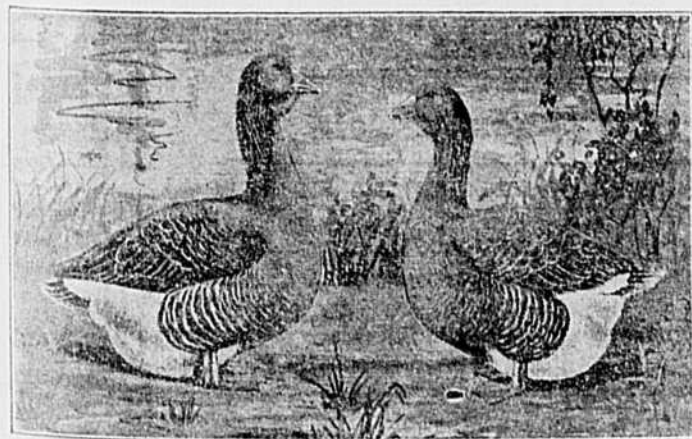
2. La période d'engraisement achevée, on fait jeûner les oies 24 heures, puis on les tue en enfonçant un couteau à la naissance du crâne, dans la colonne vertébrale.

3. Le déplumage doit se faire immédiatement.

4. On évite d'échauder les chairs qui risquent de perdre ainsi leur prix avec leur apparence.

8—Un ruisseau est-il nécessaire pour réussir dans l'élevage des oies ?

Les oies aiment naturellement à nager, mais il n'est pas nécessaire qu'elles aient à leur disposition un ruisseau ; un petit étang ou elles peuvent s'ébattre leur suffit ; mais il faut qu'elles aient de l'eau en abondance pour boire.



OIES TOULOUSE

9—Quelles sont les races d'oies les plus connues ?

Les races d'oies les plus connues sont : la Toulouse et l'Emden. De ces deux races, c'est la première, l'oie de Toulouse, qui est la mieux adaptée à notre province. C'est une race lourde, très massive. Le jars adulte pèse environ 26 livres, l'oie adulte 20 livres, le jeune jars 20 livres et la jeune oie 16 livres.

11—LE CANARD

10—Comment désigne-t-on la famille du canard ?

Le mâle s'appelle "canard", la femelle "cane" et les petits "canetons".

11—L'élevage des canards est-il avantageux ?

Cet élevage est avantageux pour les raisons suivantes :

1. A l'âge de 8 à 10 semaines le canard est prêt pour le marché, surtout s'il s'agit de la race Pékin, qui à 10 semaines pèse environ 5 livres.

2. La demande pour les canetons est pour ainsi dire illimitée.

3. Les maladies sont presque inconnues chez les canards, si on a soin de tenir leurs quartiers propres.

12—Quelles sont les principales races de canards ?

Les deux races que l'on peut recommander pour la province de Québec sont le "canard Pékin" et le "canard Rouen".

13—Quels sont les avantages du canard Pékin ?

1. Les canes pondent à meilleure heure que les femelles des autres races.

2. Les canetons se développent plus rapidement et donnent un chair de meilleure qualité.

3—Les canards Pékins sont moins exigeants que les autres sur la quantité d'eau dont ils ont besoin.

4. Leur plumage blanc est aussi un précieux avantage pour leur donner une meilleure apparence pour le marché, et les fait mieux paraître après l'abatage.

5. Les plumes blanches sont en plus grande demande que les plumes de couleur.

14—Quel est le poids régulier du canard Pékin ?

Le poids régulier indique pour le caneton 8 livres, ainsi que pour la cane adulte, et neuf livres pour le canard adulte.

15—Comment se fait l'incubation ?

1. L'incubation des oeufs de canards se fait surtout par les poules qui sont moins pesantes que les canes et risquent moins de briser les oeufs. La poule se montre très dévouée pour les canetons.

16—Quelles sont les règles à suivre dans l'élevage des canards ?

L'élevage artificiel se pratique avec grand succès. On garde les canetons à la température de 90 degrés Fr. — Quand le temps le permet, on les met dehors.

Le froid et la pluie leur sont nuisibles.

A dix jours, on peut les laisser se baigner. Mais si on les destine au marché, on ne devra pas les laisser à l'eau du tout.

17—Quelle alimentation convient aux canards ?

Au début, on leur sert peu à toutes les deux heures.

2. A la fin de la première semaine, on donne quatre repas par jour.

La ration se compose de pain et de lait, ou à leur défaut de blé d'Inde (farine) 1 partie

son (farine) 3 "

et on ajoute du gravier.

3. La neuvième semaine, on ajoute 10 pour cent de farine de viande.

La dixième semaine la ration comprend :

|                                    |
|------------------------------------|
| 4 parties de farine de blé d'Inde, |
| 2 " " son de blé,                  |
| 2 " " farine à engrais.            |

18—Comment prépare-t-on les canards pour le marché ?

On les abat de la même manière que les oies ; le déplumage s'opère comme pour les poules, et on brûle le duvet à la flamme d'une lampe à l'alcool.

## Les prix d'action...

(Suite de la page 714)

douze mois du 1er octobre au 1er octobre (cette fois, il s'agit du 1er octobre 1929 au 1er octobre 1930).

3.—Personne n'est exclu du concours. Il suffit d'être canadien-français, (selon la plus large acception du mot) de l'un ou de l'autre sexe, et âgé de 20 à 35 ans inclusivement.

4.—L'ouvrage devra être adressé au Secrétariat général de l'A. C. J. C., en 6 exemplaires au moins et pour le début d'octobre.

5.—Ne sont requis ni titres, ni déboursés, ni concours préalables, la simple présentation des travaux tient lieu d'inscription.

6.—Les cinquante membres des dix jurys, choisis parmi les professeurs, littérateurs et scientifiques les mieux connus de la métropole, examinent soigneusement les travaux, et délibèrent en toute loyauté et discrétion sur le choix des lauréats de chaque section, en accompagnant leur verdict écrit des motifs qui l'ont motivé. L'A. C. J. C. insiste pour que chaque prix soit attribué en entier, et non point divisé entre deux vainqueurs proclamés ex-aequo.

7.—Les prix sont attribués, s'il y a mérite suffisant, dans toutes et chacune des 10 sections et chaque année.

8.—L'auteur est libre de présenter son ouvrage dans la section qu'il juge convenir le mieux à son caractère de fond et de forme.

9.—Chaque section constituant un domaine séparé, un même auteur peut présenter des travaux en différentes sections. Le même ouvrage, cependant, ne saurait concourir à la fois sous deux rubriques différentes.

10.—Les travaux déjà soumis aux concours précédents ne sont pas réadmis, même si une édition nouvelle satisfait aux conditions de temps d'octobre à octobre.

11.—L'inscription au concours peut se faire par l'auteur lui-même, ou encore, — fut-ce à son insu, — par ceux qui s'intéressent à son oeuvre.

Seuls les noms des lauréats sont révélés au public. Tout le reste est objet de haute discrétion.

### NOTE IMPORTANTE

Comme le concours vise à faire la revue la plus adéquate possible de l'ensemble du mouvement intellectuel de l'année au Canada français, et afin de faciliter la tâche des juges, — l'on insiste respectueusement auprès des auteurs, des professeurs, des éditeurs et de tous les amis des lettres canadiennes pour qu'ils signalent à l'attention de l'A. C. J. C. tous les travaux de mérite dus à la plume de nos jeunes écrivains. On voudra bien, alors, en adresser au moins un exemplaire au Secrétariat général de l'A. C. J. C.

### RENSEIGNEMENTS

Pour renseignements : M. Ephrem-Réginald Bertrand, Chef du secrétariat général de l'A. C. J. C. — Tél. HA 6383 — Bureau 701, Edifice Versailles, 60, rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

(Suite à la page 716)

**Catéchisme agricole**

(Suite de la page 715)

La tête doit être enlevée en préparant le produit commercial.  
 19—Est-il nécessaire d'avoir un cours d'eau pour élever des canards ?

Comme les canards sont des oiseaux aquatiques, on comprend leur amour naturel pour l'eau et la baignade. Mais il est recommandé de ne pas laisser aller à l'eau les sujets destinés au marché, il suffira qu'on leur donne de l'eau à boire en abondance, et même qu'ils puissent s'y plonger le cou.

**III — Le DINDON**

20—De quels mots désigne-t-on la famille du dindon ?

Le mot "dindon" désigne le mâle, "dinde" la femelle et "dindonneaux" les petits.

21—Pourquoi les éleveurs de dindons sont-ils si rares ?

L'élevage du dindon est, il est vrai, l'un des plus payants, mais il est délicat et assez difficile. Ces oiseaux ont nécessairement besoin de leur liberté et ils y trouvent la plus grande partie de leur nourriture: grains laissés sur le champ après la récolte, fruits tombés des arbres, sauterelles et autres insectes, herbes sauvages, etc.

22—Quelle est la race la plus acclimatée dans le Québec ?

La Bronzée, que l'on devrait trouver sur chacune de nos fermes. La demande en est très forte chaque année, et la production ne peut répondre à cette demande, d'où les prix très élevés payés pour ces oiseaux.

23—A quel moment se fait la ponte ?

Les dindes pondent deux fois par année, au printemps et au milieu de l'été. Le nombre des oeufs varie entre 40 et 50 pour les deux pontes.

24—Quel est le mode d'incubation ?

Le mode naturel: la dinde peut couvrir 16 à 18 oeufs. On peut aussi en donner à couvrir aux poules, de 8 à 10 chacune.

L'incubation dure environ 28 jours.

25—Quelle alimentation demandent ces oiseaux ?

La première nourriture consiste en pain rassis humecté de lait doux et émietté. On ajoute des herbes tendres finement hachées.

**Programme varié pour le Festival de Québec**

Le Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir, qui se tiendra à Québec les 16, 17 et 18 octobre prochain, ne le cédera en rien aux fêtes du folklore qui eurent lieu dans cette même ville en 1927 et en 1928 sous les auspices du Pacifique Canadien. Non seulement les chansons du terroir canadien-français y seront rendues dans leur pure forme primitive, mais des opéras-ballades et des compositions musicales, basés sur ces mélodies primitives y seront encore entendues et d'intéressants numéros de danses y seront exécutés.

La pièce de résistance du Festival de cet automne sera incontestablement l'opéra-ballade "L'Ordre de Bon Temps". Une association de joyeux compères, fondée par Champlain à Port-Royal en 1606, fera le sujet de cette pièce originale dont la musique est du Dr. Healey

Willan, l'un des plus éminents compositeurs du Canada. Le libretto de cet opéra est dû à la collaboration de Louvigny de Montigny, écrivain canadien-français bien connu et du jeune poète Robert Choquette.

L'opéra reconstituera la vie de la petite garnison de Port-Royal à cette époque, alors que, durant les premiers rigoureux hivers, "L'Ordre de Bon Temps" sut maintenir les traditions joyeuses de la vie sociale française et trouver le moyen de faire excellente chère. En effet, à la table bien garnie de Poutrincourt, l'original, le caribou, le chevreuil, la loutre, l'ours et le chat sauvage constituaient les pièces de résistance gargantuesques et l'on pouvait déguster, comme entrées plus délicates, du canard, de l'oie, du coq de bruyère, des pluviers, ou même des truites, éturgeons ou autres poissons, pêchés au dard sous la glace de

Au bout de 8 jours, les dindonneaux peuvent recevoir de la moulée, de la farine de blé d'Inde, et comme breuvage de l'eau pure.

26—Comment se pratique l'élevage ?

L'une des difficultés de l'élevage, c'est d'empêcher les dindes de s'éloigner. On devra les soigner matin et soir pour les tenir autour de la maison. Les dindons se perchent dans les arbres, sur les clôtures ou sur des perchoirs disposés à l'abri des vents.

27—Comment se prépare les dindes pour le marché ?

1. On doit apporter un très grand soin à cette opération. On abat comme pour les poules.
2. On déplume même les ailes et la queue.
3. On emballe douze heures après l'abatage, en ayant soin d'envelopper la tête dans un papier très propre.

28—Qu'appelle-t-on le "rouge" des dindons ?

On désigne par le terme de "rouge" la principale maladie qui s'attaque aux jeunes dindonneaux et décime le troupeau lorsque les oiseaux ont environ six semaines. Leur tête devient rouge.

1. Avant la crise du rouge, il faut les abriter contre la pluie, car n'étant pas encore bien recouverts de plumes, ils se refroidissent très facilement lorsqu'ils sont mouillés sur le dos. La rosée sur l'herbe ne leur est pas nuisible, à condition que le temps soit chaud.
2. Après la crise du rouge, ils craignent peu la pluie, et peuvent jucher en plein air sur les arbres ou sur des juchoirs établis pour cela dans leurs quartiers.

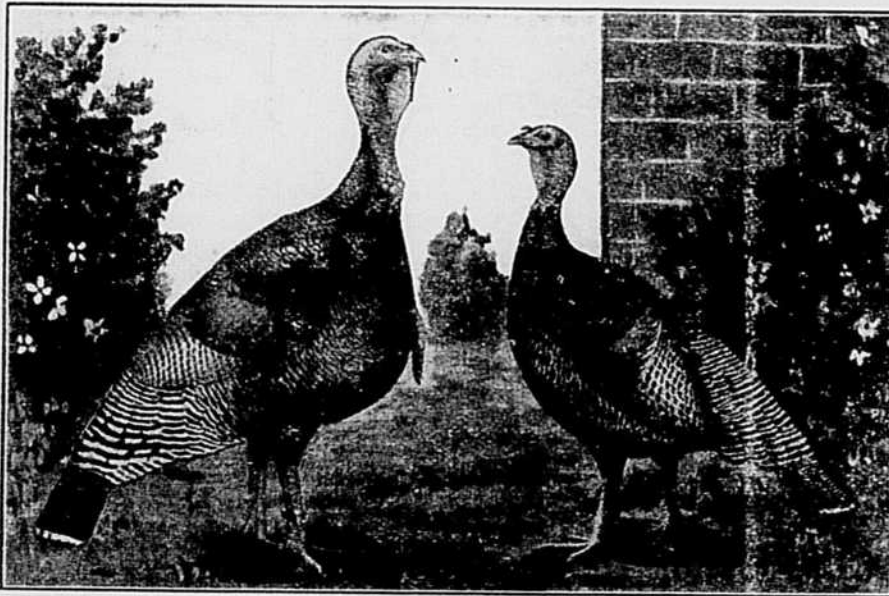
la baie voisine. Comme le dit Lescarbot: "Quoi qu'en pensent nos gourmets de Paris, nous pûmes faire aussi bonne chère à Port-Royal qu'ils le purent eux-mêmes dans les grands restaurants de la capitale, et cela à bien meilleur compte". Ces repas plantureux étaient accompagnés de rites appropriés et d'un cérémonial solennel. Souvent les invités d'honneur y étaient des chefs et des guerriers indiens avec leurs squaws.

Un autre numéro intéressant sera "La Noce Canadienne", oeuvre de M. Albéric Bourgeois, mettant en relief les réjouissances qui marquaient chez nos ancêtres cet important événement.

Les "Troubadours de Bytown" le fameux quatuor fondé par feu Charles Marchand, seront de la partie encore cette année. Lors des derniers Festivals, ces interprètes bien connus des chansons du terroir furent le clou de cette manifestation. Leur entrain, et leur brio dans leur interprétation de nos chansons ne manquèrent certainement pas d'être appréciés comme il convient par tous ceux qui s'intéressent à la diffusion de notre répertoire national.

Madame Duquet et un groupe d'enfants de Québec interpréteront des chansons et exécuteront des danses et des jeux. Un groupe de Métis de l'Ouest canadien viendra exécuter des danses autrefois en vogue parmi les "voyageurs" leurs ancêtres. Enfin des chanteurs et chanteuses du terroir rendront toutes sortes de chansons de leur pittoresque répertoire. Philéas Bédard, Madame Leblond de Sainte-Famille et ses filles, Madame Cimon de la Baie Saint-Paul et ses filles seront au programme. Madame Lord tissera sous les yeux des spectateurs, ses fameuses ceintures flechées recherchées aujourd'hui comme des curiosités, tandis qu'on verra à leurs métiers à tisser, Madame Plante et Madame Lachance de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans.

Toutes les représentations se donneront au Château Frontenac.



DINDONS BRONZES

**Membres de l'U. C. C.**

Nous vous offrons la plus belle opportunité qui soit pour vos achats d'engrais chimiques. Une nouvelle liste de prix est fournie: il suffit d'y jeter un coup d'oeil pour constater que ces prix défient TOUTE COMPETITION.

Les prix d'automne comptent jusqu'au mois de décembre EXCLUSIVEMENT.

| ENGRAIS SIMPLES      | Sacs  | Automne   | Hiver     | ENGRAIS COMPLETS | Sacs  | Automne   | Hiver     |
|----------------------|-------|-----------|-----------|------------------|-------|-----------|-----------|
|                      | (lbs) | (la ton.) | (la ton.) |                  | (lbs) | (la ton.) | (la ton.) |
| Phosphate Thomas     | 125   | 14.50     | 15.50     | 2-12-6           | 125   | 22.00     | 23.50     |
| Superphosphate       | 125   | 13.00     | 13.75     | 2-8-7            | 125   | 21.00     | 22.50     |
| Muriate de Potasse   | 200   | 38.50     | 41.50     | 4-8-10           | 125   | 27.00     | 28.50     |
| Sulfate de potasse   | 200   | 49.50     | 51.50     | 6-8-10           | 125   | 31.50     | 33.00     |
| Nitrate de Soude     | 200   | 48.50     | 51.50     |                  |       |           |           |
| Sulfate d'Ammoniaque | 125   | 39.50     | 41.00     |                  |       |           |           |

CES PRIX SONT FAITS POUR CHAR COMPLET (AU MOINS 20 TONNES) F. A. B. QUEBEC. LE CHAR PEUT CONTENIR UN OU PLUSIEURS ENGRAIS. DES DETAILS PLUS COMPLETS VOUS SERONT FOURNIS SUR DEMANDE, PAR LETTRE.

Consultez-nous pour: 1) Vos achats; 2) Le choix de votre engrais; 3) Son emploi.

UNE RISTOURNE D'AU MOINS 1/2% VOUS EST ASSURÉE! — NOTRE DEVISE: HONNETETE, COURTOISIE ET SERVICE.

**LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.**  
 Divisions des Engrais Chimiques 1231 Est, rue DeMONTIGNY MONTREAL

## CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'avisur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assuré les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

### Vendeur obligé aux titres

**QUESTION.** — J'ai acheté une terre, voilà 18 ans, elle est toute payée; mon contrat engage mon vendeur à me fournir tous les titres parfaits; l'agent des terres m'a appris que les billets de location ne sont pas payés, mon vendeur ne peut payer; lui-même avait acheté avec les mêmes engagements de la part de son vendeur; ce dernier est solvable. Comment m'y prendre pour avoir mes titres?

**20—UN BILLET À DEMANDE POUR ARGENT PRÊTÉ, COMBIEN PREND-IL D'ANNÉES POUR ÊTRE PRÉSCRIT? — PRESSE.**

**REPONSE.** — Puisque votre vendeur n'est pas en mesure de payer les billets de location qui sont actuellement en souffrance, il est difficile que vous obteniez de lui des titres clairs sur votre propriété. Car, inévitablement, vos titres ne peuvent pas être parfaits, qu'à condition que ces billets soient payés au département. Il n'y a pas de doute que vous avez un recours contre lui, mais sa condition précaire fait que vous pouvez difficilement exercer ce droit.

Si le vendeur de votre vendeur s'est engagé vis-à-vis de votre vendeur qui était alors son acheteur, à mettre les titres à la propriété clairs, vous avez recours contre lui, au moyen d'une action.

La première chose à faire, c'est de le mettre en demeure, par l'entremise d'un notaire qui le protestera d'avoir à vous remettre les titres. Il faudra cependant bien faire attention afin de vous assurer que réellement ce premier vendeur s'est obligé à fournir de tels titres ou si plutôt ce n'est pas votre propre vendeur qui avait assumé l'obligation de payer ces billets de location.

**20—REPONSE.** — Le billet à demande se prescrit par cinq ans de sa date.

### Achat de vaches

**QUESTION.** — J'ai acheté une vache, il y a environ deux semaines. Le vendeur m'a dit qu'il me vendait une bonne vache qui avait pesé dix-sept livres de lait par traite, seulement dans le moment, elle en donnait un peu moins et cette vache devait mettre bas au printemps, et je lui ai dit que je le paierais comptant. Aujourd'hui, elle me donne de 7 à 8 livres de lait par traite et je suis en doute qu'elle velle au printemps. Ai-je le droit de retenir un certain montant sur le paiement pour le lui remettre plus tard si les conditions du marché se remplissent?

— UN QUI VOUDRAIT SAVOIR.

**REPONSE.** — Vous proposez, en agissant ainsi, d'exercer des conditions qui ne me paraissent pas avoir été comprises entre vous et votre vendeur, lors de l'achat en question; car si le prix de la vache est bientôt exigible, vous avez contracté l'obligation de le payer à son échéance et vous ne pouvez pas vous-même retarder ce paiement.

Si la vache n'a pas les qualités qu'on vous a représentées, vous avez le droit d'obtenir une diminution de prix et en conséquence de vous faire rembourser, après que vous aurez constaté l'impossibilité pour elle d'avoir les qualités promises. Mais vous n'avez pas le droit de garder l'argent en tout cas qu'elle ne les aurait pas.

### Donation. — Conditions alternatives

**QUESTION.** — Ma mère m'a donné ses propriétés à condition que je redonne à la majorité de mon frère une certaine partie de terrain, s'il devenait à se faire cultivateur avec un petit roulant et une certaine somme en plus de la valeur du roulant ci-haut mentionné, s'il ne faisait pas un cultivateur, au choix du donateur. Ce frère est venu en majorité et il m'a demandé l'argent, me disant qu'il ne cultiverait pas. Et, à présent, il s'est acheté une terre et m'a laissé le terrain que je devais lui remettre s'il devenait cultivateur, après deux mois de majorité. Avait-il le droit de faire cela? Ceci me cause un dommage. Quels sont mes droits? — JARRET NOIR.

**REPONSE.** — Toute votre affaire roule autour des mots que j'ai soulignés dans votre lettre.

Si réellement il avait le choix entre le terrain ou le montant d'argent vous n'avez aucun droit. Si, par contre, sa déclaration de ne pas devenir cultivateur était la condition qui lui permettait de toucher du comptant, alors, il n'avait pas le droit d'agir ainsi.

Comme vous le voyez, il s'agit d'interpréter les mots stricts de votre donation et je vous conseillerais de soumettre l'examen de votre donation à un avocat.

Cependant, il n'y a pas beaucoup d'espoir pour vous, si vous n'avez pas fait constater par notaire ou par écrit les déclarations comme quoi il n'entendait pas cultiver. Quand vous avez payé cet argent, vous avez dû vous en faire donner quittance devant notaire; et, alors, il a dû être fait constatation dans l'acte, des raisons pour lesquelles vous payiez cet argent, afin que votre frère puisse vous en donner une quittance valable à l'encontre des obligations qui découlaient de votre donation.

Alors, de cet acte de quittance ainsi que de la phraséologie de votre donation, il est facile de conclure pourquoi vous avez payé cet argent; mais si, par contre, aucun écrit n'a été signé, il vous sera très difficile de résoudre la question.

### Frais funéraires

**QUESTION.** — J'aimerais savoir ce que la loi permet de saisir pour les funérailles d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une soeur, etc., et de celui sur lequel nous avons pris jugement? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — Si votre jugement est contre la succession ou un de ses héritiers, vous avez le droit contre tous les meubles, sans exception de la succession

et même vous passez avant le médecin, le loyer et les taxes municipales; si votre jugement est contre une personne qui s'est engagée à payer et n'est pas un héritier à la succession, vous devez un créancier ordinaire et les exemptions en cas de saisies s'appliquent dans votre cas.

### Chemins d'hiver

**QUESTION.** — J'aimerais savoir si l'on peut obliger un conseil municipal à entretenir une route verbalisée et qui sert au charroyage du bois en hiver à une grande partie de la population et si le conseil peut faire un règlement afin d'empêcher certains gens de se servir d'attelages reconnus nuisibles à l'entretien de ce chemin ou les tenir responsables aussi bien que celui qui a une grange construite près de ce chemin et qui est cause d'amoncellement de neige de douze à quinze pieds de hauteur et de quelle manière agir en ce cas? UN ABONNE.

**REPONSE.** — Les routes doivent être entretenues l'hiver comme l'été par les personnes qui sont obligées à leur entretien et si la municipalité n'a pas pris les chemins à sa charge, chez vous, vous ne pouvez pas l'obliger à entretenir cette route plus qu'une autre.

Vous prétendez que cette route est d'une grande utilité pour la paroisse et que la municipalité devrait y pourvoir, je me permettrais de vous dire qu'il en est ainsi de tous les chemins durant toute l'année et c'est pourquoi l'article 522 du code municipal a été introduit afin de permettre aux corporations de prendre charge de tous les chemins de la paroisse, afin d'avoir moins de difficultés, des meilleurs chemins et dans certaines conditions à meilleur marché.

Mais si une telle législation n'existe pas chez vous, vous ne pouvez pas forcer le conseil.

Toute corporation peut, par résolution, donner les instructions qu'elle croit convenables touchant le mode d'entretenir les chemins d'hiver qui sont sous sa direction. Ces instructions obligent les officiers de la corporation et toute partie intéressée aux travaux du chemin qu'elles concernent.

Cependant, il ne s'agit ici que du mode d'entretien du chemin; quant auxattelages, cette question relève du conseil de comté qui peut passer les règlements en vertu de l'article 429 du code municipal.

L'article 481 peut cependant obliger d'entretenir ce chemin à voie double.

Quant à la grange, vous ne pouvez rien faire à son propriétaire, il n'y a qu'un remède, c'est d'établir des barrières qui empêcheront la neige de s'amonceler dans le chemin.

### Entretien de chemin

**QUESTION.** — Est-ce qu'un contremaître de chemin dans un rang, a le droit d'empêcher un propriétaire du rang de travailler sur le chemin, ce contremaître, au lieu de nous avertir quand les travaux devraient commencer, a fait venir ses parents d'un autre rang et moi, je n'ai travaillé que deux jours. De plus, il a loué un camion pour lui-même. Le samedi, il m'a averti qu'il cessait les travaux. Le lundi, il y avait du fossé à faire, je lui ai dit que j'irais le faire et de m'avertir, il ne l'a pas fait, mais il a pris deux cousins d'un autre rang voisin pour le faire et il nous avait dit qu'il garderait le reste des travaux pour les voitures seulement. Il a eu un camion pour lui et aussi ses parents et il les a finis,

### MEMBRE DE L'U. C. C.

**REPONSE.** — L'obligation de tenir le chemin en bon ordre durant l'année est une obligation qui appartient au propriétaire et c'est à lui à voir à ce que ce chemin soit en bon ordre, afin de s'éviter le trouble que l'inspecteur de voirie soit obligé d'intervenir.

Considérant, d'abondant, qu'aux termes de l'article 532 C. m., quiconque est tenu de fournir des matériaux ou de faire des travaux sur des chemins municipaux, est en demeure d'accomplir ses obligations, à dater de l'entrée en vigueur du procès-verbal prescrivant tels travaux, sans qu'aucun avis spécial au public soit nécessaire, si ce n'est pour les ouvrages à faire en commun;

L'inspecteur ne devrait jamais être obligé d'avertir un propriétaire d'avoir à entretenir son chemin.

S'il s'agit d'un chemin qui est à la charge de la municipalité, le contremaître a le droit d'employer qui il voudra, sujet naturellement aux instructions que les conseillers peuvent lui donner et si ces instructions ne sont pas équitables, vous avez toujours le droit de changer de conseiller aux élections.

### Chemin de front. — Lots divisés

**QUESTION.** — Je voudrais savoir comment diviser le chemin. C'est une terre de trois arpents de largeur qui appartient à quatre propriétaires et depuis que ce chemin existe, il avait été divisé d'accord entre eux et il existe un procès-verbal et il ne mentionne pas comment diviser ce chemin. Les conseillers ont jugé par proposition de faire diviser ce chemin suivant l'évaluation. Il y a un conseiller intéressé qui ne siègeait pas à cette séance et il n'est pas d'accord, il voudrait cette division suivant l'étendue du terrain. Il a été proposé aussi que l'inspecteur aille diviser ce chemin, il n'y a qu'un lot que la grandeur est spécifiée, les trois autres ne sont pas spécifiés. Est-ce qu'il faudrait un homme compétent pour mesurer ce terrain ou si l'inspecteur peut aller mesurer ce terrain? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — Il existe aux articles 604 et suivants du code municipal des dispositions relatives aux personnes obligées aux travaux des chemins, ponts et cours d'eau à défaut de procès-verbal ou de règlements.

C'est à ces articles qu'il faut se rapporter, vu que le procès-verbal ne dit pas comment sont répartis les travaux d'entretien de ce chemin de front.

Le chemin de front de chaque lot est entretenu par le propriétaire ou l'occupant de ce lot.

Si un lot est possédé ou occupé par partie par deux personnes ou plus, ces propriétaires ou occupants sont tenus solidairement aux travaux à faire sur tout chemin de front de ce lot, lors même que la partie du lot possédée ou occupée par eux n'aurait pas front sur le chemin, sauf leur recours l'un contre l'autre en proportion de la valeur du terrain occupé par chacun d'eux.

Or, la valeur, c'est la valeur telle que portée au rôle d'évaluation. L'inspecteur peut mesurer ces terrains s'il en reçoit l'ordre, mais pour amender le procès-verbal, il faudra procéder suivant la loi et le surintendant me paraît la personne à être désignée. On ne pourra amender le procès-verbal que s'il y a de graves raisons pour changer l'état actuel.

### Mots pour rire

— Vous avez déjà travaillé, au moins?

Le chemineau: — Ah! oui, j'ai travaillé une fois pendant une heure, mais je me suis rendu compte de suite que ça ne convenait pas à mon tempérament!

Milord Hamilton, personnage très singulier, étant ivre dans une hôtellerie d'Angleterre, avait tué un garçon d'auberge, et était rentré sans savoir ce qu'il avait fait. L'aubergiste arrive tout effrayé et lui dit:

— Milord, savez-vous que vous avez tué ce garçon?

Le lord lui répondit en balbutiant:

— Mettez-le sur la note.

M. Clémenceau qui, comme chacun sait, fut médecin, ne se gênait guère pour blaguer ses confrères.

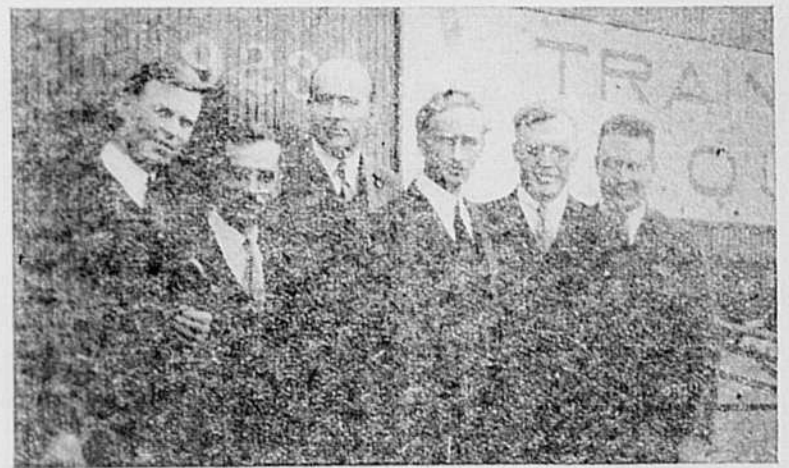
— Un jour, rencontrant sur une route de Vendée, un jeune docteur, le fusil sur l'épaule:

— Où allez-vous donc, cher confrère, avec cet attirail?

— Voir un malade, monsieur le président.

— Vous avez donc bien peur de le manquer!

Le "cher confrère" n'a pas encore pardonné au Tigre son innocent coup de griffe.



Cette photo représente les officiers du gouvernement de Québec et des Chemins de Fer Canadiens Nationaux qui assistaient à l'inauguration du train exposition à Compton, lundi, le 15. De gauche à droite, on remarque M. F. W. Walsh, surintendant de l'Agriculture, C. N. R., H. C. Bois, directeur de l'Economie Rurale, département de l'Agriculture, Québec, J. S. McGowan, assistant-directeur du département de colonisation et de l'Agriculture, C. N. R., Hon. J. E. Ouellette, ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, Dr W. J. Black, directeur du département des ressources naturelles de l'Agriculture et de la colonisation, C. N. R., et L. C. Roy, agent agricole pour Québec.

# Le marché de la dernière heure

Dernière correction; mercredi, 1.00 p.m.

## VOS VENTES Prix du gros, livré à Montréal

| Animaux vivants                      |                                                                   |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <b>PORCS</b> les 100 lbs             |                                                                   |
| Porc à bacon (select) 180 à 200 lbs  | 12.00 à 12.25                                                     |
| prime de 1.00                        |                                                                   |
| Porc à bacon, 160 à 230 lbs          | 12.00 à 12.25                                                     |
| Porc à boucherie 12.00 à 12.25       | Coupe de 0.50                                                     |
| <b>Porc léger</b>                    |                                                                   |
| 120 à 150 lbs                        | 12.00 à 12.25                                                     |
| Coupe de 1.00                        |                                                                   |
| <b>Porc lourd, 220 à 270 lbs</b>     |                                                                   |
|                                      | 12.00 à 12.25                                                     |
| coupe de 2.00 à 3.00                 |                                                                   |
| <b>Extra lourd, 270 et plus</b>      |                                                                   |
|                                      | 12.00 à 12.25                                                     |
| coupe de 3.00 à 5.00                 |                                                                   |
| <b>Truie No. 1, 350 ou moins</b>     |                                                                   |
|                                      | 9.50 à 10.00                                                      |
| <b>Truie No. 2, 350 et plus</b>      |                                                                   |
|                                      | 9.00 à 9.50                                                       |
| <b>BOUVILLONS</b> la livre           |                                                                   |
| Choix                                | .07 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à .07 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> |
| Bon                                  | .06 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à .06 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> |
| Moyen                                | .05 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .06                             |
| Commun                               | .04 à .04 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>                             |
| Commun (léger)                       | .03 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> à .04                             |
| <b>VACHES</b> la livre               |                                                                   |
| Choix                                | .05 à .05 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>                             |
| Bon                                  | .04 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .05                             |
| Moyen                                | .03 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> |
| Commun                               | .02 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .03                             |
| Très commun                          | .01 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .02 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> |
| <b>TAURES</b> la livre               |                                                                   |
| Choix                                | .06 à .06 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                             |
| Bon                                  | .05 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .06                             |
| Moyen                                | .5 à .05 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                              |
| Commun                               | .04 à .04 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>                             |
| <b>TAUREAUX</b> la livre             |                                                                   |
| Choix                                | .04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à .04 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> |
| Bon                                  | .03 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> à .04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> |
| Moyen                                | .03 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à .03 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> |
| Commun                               | .02 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .03                             |
| Très commun                          | .02 à .02 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                             |
| <b>VEAUX DE LAIT</b> la livre        |                                                                   |
| Choix                                | .10 à .10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                             |
| Bon                                  | .09 à .09 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                             |
| Moyen                                | .07 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .08 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |
| Commun                               | .06 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .07 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |
| <b>VEAUX DE CHAMPS</b> la livre      |                                                                   |
| Bon                                  | .4 à .04 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>                              |
| Moyen                                | .03 à .04                                                         |
| Commun                               | .02 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .03                             |
| <b>AGNEAUX DU PRINTEMPS</b> la livre |                                                                   |
| Choix                                | .07 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à .07 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |
| Bon                                  | .06 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à .07                             |
| Commun et non castré                 | Coupe de 2 sous                                                   |
| <b>MOUTONS</b> la livre              |                                                                   |
| Bon                                  | .04 à .05                                                         |
| Moyen                                | .03 à .04                                                         |
| Commun                               | .02 à .03                                                         |

| Animaux abattus                                       |       |
|-------------------------------------------------------|-------|
| <b>VEAUX ENGRAISSES AU LAIT</b> la livre              |       |
| Choix                                                 | 0.16  |
| No. 1                                                 | 0.15  |
| No. 2                                                 | 0.13  |
| No. 3                                                 | 0.10  |
| <b>PORCS FRAIS</b> la livre                           |       |
| No. 1 (90 à 140 lbs)                                  | 0.16  |
| No. 2 (140 à 175 lbs)                                 | 0.15  |
| No. 3 (175 à 225 lbs)                                 | 0.14  |
| <b>PRODUITS DE LA FERME</b>                           |       |
| <b>ŒUFS</b> la doz.                                   |       |
| Frais Extra                                           | 0.40  |
| Frais premiers                                        | 0.33  |
| Frais seconds                                         | 0.25  |
| <b>MIEL BLANC</b> la livre                            |       |
| Chaudière de 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> lbs        | 0.09  |
| Chaudière de 30 lbs                                   | 0.08  |
| <b>MIEL EN GATEAUX</b> la livre                       |       |
| Blanc No. 1                                           | 0.13  |
| Blanc No. 2                                           | 0.11  |
| Ambré No. 1                                           | 0.11  |
| Ambré No. 2                                           | 0.09  |
| Brun No. 1                                            | 0.10  |
| <b>POIS</b> le minot                                  |       |
| Importés                                              | 2.05  |
| <b>FEVES</b> le minot                                 |       |
| Canadiennes                                           | 3.10  |
| <b>FOIN</b> au char, la tonne (f. a. b. Montréal)     |       |
| De Mil                                                | 13.00 |
| De Trèfle                                             | 11.50 |
| <b>PAILLE</b> au char, la tonne                       |       |
| De blé, d'avoine                                      | 7.00  |
| <b>POULETS A GRILLER</b> (f. a. b. Montréal) la livre |       |
| Choix                                                 | .25   |
| No 1                                                  | .22   |
| No 2                                                  | .20   |
| No 3                                                  | .17   |
| <b>POULETS</b> la livre                               |       |
| Extra Choix                                           | .30   |
| Choix                                                 | .27   |
| No 1                                                  | .24   |
| No 2                                                  | .21   |
| No 3                                                  | .18   |
| <b>POULES</b> la livre                                |       |
| No 1                                                  | .24   |
| No 2                                                  | .21   |
| No 3                                                  | .19   |
| Coqs                                                  | .15   |

### Commentaires pour la semaine finissant le 18 septembre

**MARCHE DU BETAIL**  
Les ventes de bêtes à cornes aux neuf parcs à bestiaux canadiens, cette semaine, se chiffraient à un peu plus de 3,000 têtes de plus que celles de la semaine précédente. Malgré l'augmentation dans le volume, le marché fut en mesure de vendre assez bien quoique les prix furent moins élevés dans le cas de certaines catégories sur plusieurs marchés. Par ailleurs, lorsque la demande locale était meilleure pour la saison, les prix augmentaient de 25 à 50c les cents livres. La qualité commune de la majorité des bovins était un facteur déprimant sur un certain marché, et sur ce même marché les bovins pesants perdaient 75c. Les vaches qui, pendant plusieurs semaines avaient joui d'une demande exceptionnellement bonne à des prix comparativement élevés, semblent être maintenant moins favorisées.

Comme tout, le marché des bovins pourrait être qualifié comme incertain et très sensible au volume et à la qualité.

Le principal événement du marché des veaux, cette semaine, fut une bonne demande pour l'exportation à Toronto. Cette demande fit élever les prix de 50c, mais cette augmentation ne fut pas maintenue à la fermeture. Ailleurs, où les débouchés sont limités, les prix baissèrent de 50c à \$1 le cent livres; la perte moyenne étant approximativement 50c. Sur un des marchés éloignés de l'ouest où les bovins se vendaient à peu près 25c de plus, les veaux partaient activement et aussi à des prix plus élevés. Bien que les marchés des veaux ne soient qu'un commerce local actuellement, ils ont une tendance à être irréguliers.

Le centre de l'intérêt aux parcs à bestiaux et à la campagne concerne les pores actuellement. Ils continuent toujours à être actifs et, cette semaine, pratiquement tous les marchés payaient 50c de plus le cent livres; cependant le commerce de la semaine dernière semblait considérer les prix de la fermeture assez élevés pour les offres moins abondantes. L'augmentation eut lieu à la suite d'arrivages plus abondants et il serait bon de se rappeler que les offres de la semaine dernière étaient extraordinairement peu abondantes.

Le marché des agneaux, comme tout, était plus avantageux; dans l'est, les prix ne changèrent pas beaucoup, mais les marchés étaient irréguliers et changeants. Les marchés de l'ouest étaient variés. Sur un des principaux parcs à bestiaux de l'ouest, les prix baissèrent de \$1.00 environ, tandis que sur un autre les ventes se faisaient sur une base plus élevée et sur les autres, ces ventes étaient fermes. La demande locale semble être le facteur do-

## VOS ACHATS Prix du gros, pris à Montréal

| POISSONS FRAIS                                             | la livre                         | SEL                                   | le sac |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--------|
| Maquereau                                                  | 0.12                             | Fin (sac de 200 lbs)                  | 1.95   |
| Saumon B. C.                                               | 0.30                             | Gros (sac de 140 lbs)                 | 1.25   |
| Homard vivant                                              | 0.40                             | En pierre (sac de 100 lbs)            | 1.50   |
| Morue en tranches                                          | 0.09                             | <b>ALIMENTS A BETAIL</b> la tonne     |        |
| Haddock                                                    | 0.08                             | Son                                   | 23.25  |
| Doré                                                       | 0.20                             | Gru rouge                             | 24.25  |
| Trites des lacs                                            | 0.20                             | Middlings                             | 31.25  |
| Huitres No 1 en boîte le gallon                            | 3.00                             | Scalpures d'avoine                    | 25.00  |
| <b>POISSONS FUMES</b> la livre                             |                                  | Farine de viande cuvée (60 pour cent) | 90.00  |
| Filet Niobé                                                | 0.17                             | Ecaillés d'huitres                    | 23.00  |
| Kippers 40's                                               | 2.00                             | Gravier                               | 20.00  |
| Hareng Boneless 1-10                                       | 1.60                             | Farine fourragère                     | 40.00  |
| Kippers Boneless, 12 lbs                                   | 1.75                             | Gluten                                | 46.00  |
| <b>POISSONS SALES</b> la livre                             |                                  | le minot                              |        |
| Morue Skinless 1-100                                       | 11.50                            | Blé à engrais No. 1                   | .70    |
| Morue Skinless, petite boîte de 30 lbs, désosés, en bandes | 0.15                             | Avoine à engrais No. 1                | .40    |
| Morue grosse                                               | 0.08                             | Orge Can. Ouest No. 4                 | .42    |
| Morue petite                                               | 0.06 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> | Mais argentin                         | .82    |
| <b>FARINE DE PAIN</b> au char, le baril, en sacs           |                                  | GRAIN MOULU le sac de 98 lbs          |        |
| Première patente                                           | 6.00                             | Blé d'Inde moulu                      | 1.75   |
| Deuxième patente                                           | 5.40                             | Blé d'Inde cassé                      | 1.75   |
| Forté à boulanger                                          | 5.10                             | <b>TOURTEAUX</b> la tonne             |        |
|                                                            |                                  | De lin                                | 45.00  |
|                                                            |                                  | De coton                              | 47.00  |
|                                                            |                                  | Drèches de brasserie                  | 24.00  |
|                                                            |                                  | Drèches de distillerie                | 24.00  |

minant la plupart des marchés.

**Marchés des bêtes à cornes**  
Montréal avait 1,787 bovins, plus, 536 mi-gras furent reçus en volume assez considérable. En cours d'exportation à la Grande-Bretagne. Le marché était ferme et bon et les catégories moyenne et bonne se vendaient 25c à 50c de plus. Les bons bouvillons donnaient \$7.00 jusqu'à \$8.00 le cent livres pour quelques-uns, tandis que la majorité des bouvillons rapportaient de \$6.00 à \$7.00 et les animaux communs et légers aussi bas que \$4.50. Les génisses assez bonnes donnaient environ \$6.00; les bonnes vaches \$5.00 à \$5.25, en majorité et la plupart de \$3.50 à \$5.50. Les animaux pour la mise en conserves donnaient \$1.00 et les taureaux pour la saucisse de Boulogne \$2.50 à \$3.50.

**Marchés des veaux**  
Montréal vendait 4,170 veaux; la plupart étaient des veaux engraisés à l'herbe et de qualité commune et juste assez bonne. Les prix des bons veaux allaités

et des moyens ainsi que ceux de veaux de boucherie donnaient environ \$9.75; les veaux engraisés à l'herbe donnaient \$3.00 à \$5.25, et la majorité de \$3.50 à \$4.00. En général, les catégories communes se vendaient 50c de moins.

**Marchés des pores**  
Montréal vendait 5,150 pores. Les pores à bacon et de boucherie se vendaient mieux de \$12.00 à \$12.25 et ceux de choix \$1.00 de plus. Les truies donnaient \$9.50 à \$10.50; les pores légers et d'engrais \$11.75 à \$12.25 le cent livres.

**Marchés des moutons et des agneaux**  
Montréal vendait 10,301 moutons et agneaux. Les prix étaient moins élevés à la suite de cette abondance. On livrait de 1,500 à 200 agneaux sous contrats à \$8.50, avec les mâles à \$6.50. Les dernières ventes se firent de \$7.50 à \$8.00; les moyens \$7.00; les grossiers et les mâles \$5.00 à \$5.75; les moutons \$2.00 à \$5.00.

### Marché des volailles

On nous demande les prix pour ce marché des volailles. Nous publions ceux-ci que nous voyons chez un confrère. Nous avons demandé durant plusieurs semaines les cotations des importants vendeurs de Montréal. On nous fait ce matin encore la réponse habituelle: "NOUS NE SORTIRONS PAS NOS PRIX AVANT OCTOBRE". Nous prions nos lecteurs de vouloir bien se rappeler que nous faisons toujours de notre mieux pour les satisfaire.

### Huile — Gasoline

|                                                |                                                |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Huile de Charbon ROYALITE                      | Gasoline IMPERIAL PREMIER                      |
| <b>0.21<sup>1</sup>/<sub>2</sub> le gallon</b> | <b>0.20<sup>1</sup>/<sub>2</sub> le gallon</b> |

(Baril en acier)

Ce prix sont f.a.b. Montréal. Le coût du baril est chargé en plus. Ces quotations nous sont fournies par la Compagnie Imperial Oil Limited.

### Marché des Pommes de terre.

(Prix payé aux cultivateurs à Montréal)

|                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Irish Cobblers No. 1             | Québec No. 1            |
| <b>\$1. à \$1.05 par 90 lbs.</b> | <b>0.90 par 90 lbs.</b> |

Nous sommes en position de vous vendre vos pommes de terre sur une base de commission. Les prix que nous vous faisons connaître sont ceux que nous pourrions obtenir à Montréal. Nous vous retournerions cette somme moins la commission nécessaire pour l'organisation de ce marché.

**NOUS SOLLICITONS VIVEMENT VOTRE CORRESPONDANCE POUR EXPLICATIONS PLUS DETAILLEES.**

*Nous pouvons vous promettre les meilleurs prix du marché.*

## Beurre et Fromage

### BEURRE

Les consignations reçues la semaine finissant le 20 septembre ont été vendues :

|                      | la livre                         |
|----------------------|----------------------------------|
| No. 1 pasteurisé     | 0.31 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |
| No. 2 pasteurisé     | 0.30 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> |
| No. 1 non pasteurisé | 0.00                             |
| No. 2 non pasteurisé | 0.00                             |

### COMMENTAIRES AU 23 SEPTEMBRE

L'avance des droits sur le beurre de la Nouvelle-Zélande (de 4 à 8 sous par livre) a fait monter nos différents marchés de 2 sous par livre. L'on croit que les prix actuels se maintiendront fermes tant que nous aurons du beurre d'herbe à offrir.

### FROMAGE

Les consignations reçues la semaine finissant le 20 septembre ont été vendues :

|              | la livre                         |
|--------------|----------------------------------|
| No. 1 blanc  | 0.14 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> |
| No. 2 blanc  | 0.14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |
| No. 1 coloré | 0.15 1/16                        |
| No. 2 coloré | 0.14 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> |

### COMMENTAIRES AU 23 SEPTEMBRE

Le marché a été ferme et à la hausse les derniers jours de la semaine. Lundi et mardi de cette semaine, les prix ont faibli quelque peu surtout pour les fromages blancs qui sont actuellement moins en demande sur le marché anglais.

# A VENDRE

**PETITES ANNONCES.**—Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives une réduction de 20% est consentie.

**POULETTES P. R. BARREES,** nées en avril et mai, de poules avec record 150 à 256. Cochets avec généalogie, mères 200 à 269 œufs. Prix sur demande. Thos. Marchessault, Saint-Antoine, Co. Verchères.

**POULETTES Plymouth Rock** barrées issues de reproducteurs venant de très fortes pondeuses, état sanitaire excellent. **FERME DU SEMINAIRE,** Saint-Victor, Beauce.

Deux **BELLES TERRES** — formant une superficie de 145 acres, près d'une beurrerie en opération toute l'année. Deux milles des chars. Chemin gravelé, rivière avec rapides. Grange et maison situées dans la paroisse de Saint-Télesphore, Co. Soulanges. Pour informations s'adresser à M. Elzéar Marleau, Saint-Polycarpe.

**TRES BONNE LIEUSE** à bié-d'Inde, ayant servi deux ans, marque Massey-Harris. Aussi un bon piano. Très bonne condition d'achat. S'adresser: Jos. Gohier, 236 Blvd. Monkland, Ville-Saint-Laurent.

**FAITES VENIR** le nouveau Calculateur d'Engrais Chimiques et la nouvelle Table d'Alimentation: permettent de mélanger les engrais chimiques ou les moulées suivant le besoin des plantes ou des vaches laitières. En ivoire français; simples, rapides, pratiques. 25c chacun. J. R. Proulx, Sainte-Anne de la Pocatière, Qué.

**TRICOT FORT ET CHAUD** — pour personne travaillant dehors. Faites vos sous-vêtements et épargnez 40%. Prix 75 et 80 sous la verge ou la livre. Frédéric Ménard, Coaticook Nord, P. Q.

# QUELQUES APERCUS ECONOMIQUES

Par **J.-B. COTE**

Les principes de la science économique nous enseignent que l'ordre économique moderne repose sur quatre institutions: la propriété privée, la liberté de contrat, la liberté d'entreprise et la liberté d'échange; que cet ordre est partiellement subordonné au pouvoir de forces naturelles et automatiques qui sont contra-distinctes des règlements imposés par un contrôle social, conscient et délibéré. Ainsi, et pour rendre cet énoncé plus clair, dans une société où existent la propriété privée, la liberté de contrat, d'entreprise et d'échange, il ne peut y avoir de corps gouvernemental déterminant délibérément le nombre de minots de blé que l'agriculture doit produire ni la quantité de paires de chaussures que l'industriel doit fabriquer ni les prix auxquels ils doivent les vendre. Ces choses sont réglées par le travail automatique de la loi de l'offre et de la demande; mais c'est le devoir du gouvernement de donner des conseils et de fournir des renseignements et des prévisions sur les événements en marche capables d'affecter dans un sens ou dans l'autre le fonctionnement normal de cette loi.

S'il se produit une diminution dans la production du blé le prix en sera exceptionnellement élevé et les cultivateurs seront induits à en produire davantage. Si les ouvriers spécialisés dans la manufacture de la chaussure sont rares, les gages de cette classe d'artisans seront plus élevés et par conséquent, un plus grand nombre de travailleurs seront attirés vers ce domaine de l'industrie. Mais il ne faut pas oublier que ce principe régulateur ne fait sentir ses effets que lentement.

Il ne faut pas en conclure non plus que l'homme est impuissant en présence de ces forces aveugles et doive s'y soumettre. Les forces économiques en action étant partiellement le fait de l'activité humaine, sont par conséquent sujettes à des altérations artificielles. Si l'homme est impuissant par exemple à arrêter la marche d'un mouvement défavorable de ce qu'on appelle un cycle d'affaires, il pourra dans une certaine mesure s'il est compétent et entraîné en matières économiques, en atténuer les effets désastreux par des mesures préventives appropriées; de même que le marinier est impuissant à empêcher le passage de la tempête, il peut sauver son esquif du péril et le conduire au port en toute sûreté en réduisant sa voilure, s'il en connaît au préalable l'approche et l'intensité.

On peut faire une autre démonstration pratique de cette théorie dans le domaine de la vente des produits de la ferme. Par exemple, les coopératives de ventes peuvent, par leur fonctionnement, minimiser les mauvais effets d'une dépression en agissant comme agents stabilisateurs des prix, à condition toutefois de ne pas dégénérer en monopoles qui sont anti-économiques de leur nature quels qu'ils soient.

D'un autre côté, la théorie de remédier au chômage par l'entreprise de grands travaux publics dont l'utilité comme agents de production n'est pas immédiate et évidente, est absolument fautive économiquement parlant, et ce remède n'en est pas un; il a absolument la même valeur économique que le travail de l'ouvrier ou du fonctionnaire qui suspendrait son emploi habituel pour embellir sa cour, planter des fleurs, des arbustes dans son parterre, etc. Son bilan n'en serait pas modifié d'un sou.

Le chômage, comme les autres phénomènes d'ordre économiques, est la répercussion de conditions défavorables existant dans une société d'organisation complexe dont l'égoïsme féroce, le désir avide de jouir en produisant le moins possible, en détraquent le

# AU PRODIGE

Le coeur n'est pas fragile, il est fait d'or solide,  
Plût aux dieux que, pareil à l'amphore de grès,  
Il ne serait qu'un temps et fut poussière après.  
Mais il ne s'use point, ô douleur! il se vide.

Au bord la volupté rôde toujours avide  
Frère, ne permets pas qu'elle y boive à longs traits  
Garde sévèrement ce qu'il contient de frais,  
Trésor vingt ans accru, qu'une nuit dilapide.

Sois avare de lui. Malheur à l'insensé  
Qui, portant ce beau vase aux rouges bacchanales  
En perd le baume aux pieds des idoles banales.

Il sent un jour, sincère et traitre fiancé,  
Les lèvres d'une vierge à son cou se suspendre  
Et son coeur grand ouvert n'a plus rien à répandre.

SULLY PRUD'HOMME.

(Les épreuves)

fonctionnement économique normal. Les forces en action qui produisent ces phénomènes, de même que les perturbations atmosphériques, agissent lentement au début et imperceptiblement à l'oeil inexpérimenté qui ne sait pas se garer par des mesures préventives raisonnables. C'est l'erreur ordinaire des gouvernements composés de politiciens incompetents.

(Suite à la page 720)

## Voici le meilleur temps pour réparer vos toitures.

N'oubliez pas d'acheter le SEALRITE, le ciment à couverture idéal. — \$1.25 le gallon, livré en bidons de 5, 10, et 40 gallons.

Fret et emballage payés par 25 gallons.

Nous avons toujours en magasin toutes les peintures d'intérieur et d'extérieur: \$2.40 le gallon.

**L'Union Catholique des Cultivateurs**

1231 est, rue DEMONTIGNY

MONTREAL

DAWES

# BLACK HORSE



**U.C.C.**

# LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.

Il est à votre service, Cultivateurs de la Province, pour :

**(a) La vente de votre fromage et de votre beurre;**

Adressez vos consignations à :

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,  
Montreal Rail and Water Terminals,  
rue Craig, Montréal.

Toutes ventes opérées sur base de commission seulement.

ESSAYEZ NOTRE SYSTEME :  
VOUS EN SEREZ SATISFAITS

**(b) La vente de votre bétail vivant :**

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.  
316, Bridge Ave., Montréal.  
Pointe Saint-Charles.  
M. J. A. Paquette, Gérant.

Pour renseignements complémentaires, adressez toute correspondance à :

**LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.**

1231 EST, RUE DEMONTIGNY

MONTREAL

Nous sommes en position  
aussi de vous fournir au  
meilleur compte:

- Engrais alimentaires**
- Tôle,**
- Broche,**
- Peinture,**
- Balances, etc.**
- Corde à lieuse**

## UNE VISITE QUI S'IMPOSE

Lorsqu'on lira ces lignes le train agricole sera déjà entré dans la deuxième partie de son voyage. Il sera peut-être assez facile en ce moment de faire des pronostics sur le succès de cette initiative. A notre avis cependant ces pronostics seront fautifs car nous avons de très fortes raisons de croire que cette deuxième partie sera encore plus réussie que la première. En tous cas, nous croyons que s'il n'en était pas ainsi les cultivateurs pourraient être blâmés à juste titre. En effet, au début de cette tournée on pouvait ignorer la valeur exceptionnelle de cette visite du train agricole. Il n'en est plus de même aujourd'hui. On vous l'a répété partout: il vaut la peine de se déranger et de perdre quelques heures pour puiser à cette source de précieuses informations. Nous ne voyons donc pas d'excuse qui justifie l'abstention des cultivateurs des régions où passera encore ce train.

Nous tenons à faire connaître une partie de son itinéraire afin que nos lecteurs puissent jouir de cette information pour le visiter.

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Sept. 26—Bagot        | Matinée    |
| " " Upton             | Après-midi |
| " 27—Actonvale        | Matinée    |
| " " Durham Sud        | Après-midi |
| " 29—S.-Hyacinthe     | Matinée    |
| " " S.-Barnabé Sud    | Après-midi |
| " 30—S.-Jude          | Matinée    |
| " " S.-Aimé           | Après-midi |
| Oct. 1—Doucet Landing | Matinée    |
| " " Nicolet           | Après-midi |
| " 2—La Baie           | Matinée    |
| " " Pierreville       | Après-midi |
| " 3—Yamaska           | Matinée    |
| " " Sorel             | Après-midi |
| " 4—Contrecoeur       | Matinée    |
| " " Verchères         | Après-midi |

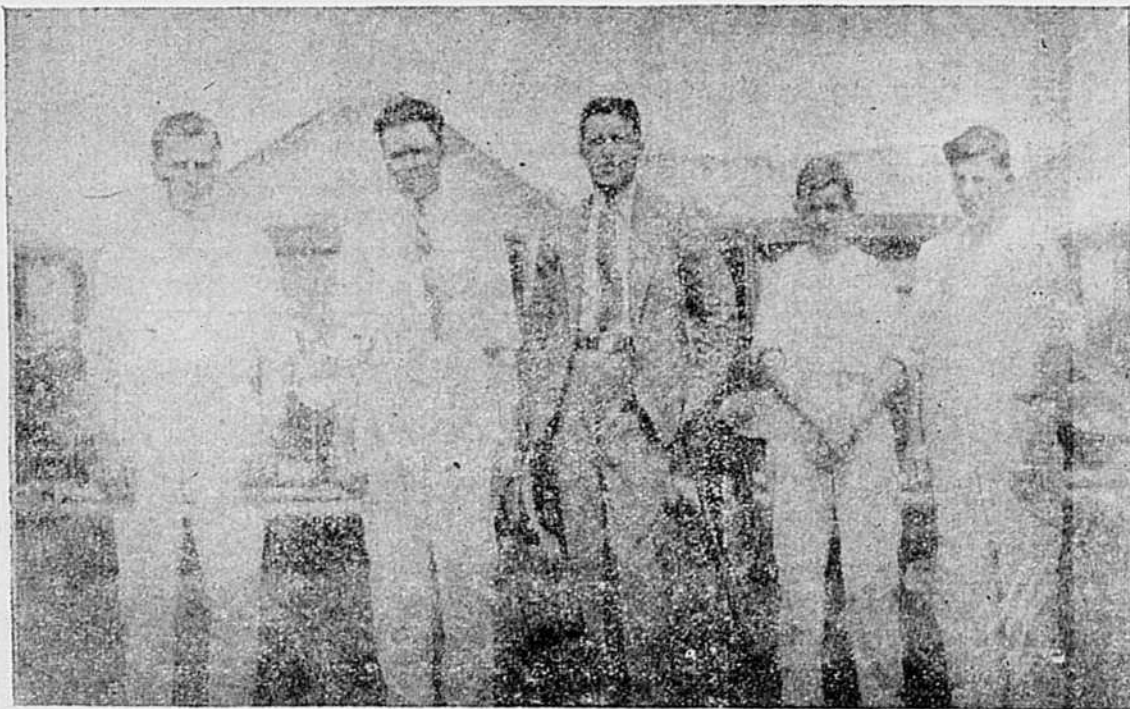
Nous tenons à répéter une fois de plus que cette visite rapportera à ceux qui la feront d'excellents renseignements. Les autorités du Ministère Provincial et Fédéral et du Canadien National se sont donné trop de peine et trop de soin à la préparation de ce train pour les voir aujourd'hui regretter leur initiative par suite de l'indifférence de nos cultivateurs. C'est pour notre classe agricole qu'on a travaillé et, nous en sommes convaincus, notre classe agricole saura le reconnaître.

R. R.

## ATTENTION AUX MACHINES!

Bientôt arrivera l'heure où il faudra songer à remiser ses machines. Si l'on désire obtenir d'elles un excellent service durant les années qui suivront il faut les traiter avec les égards qui leur sont dus. Elles exigeront durant les mois d'hiver une protection efficace tout d'abord. De plus, on se rappellera que la graisse et l'huile ne doivent pas leur être ménagées. On prétend dans certains milieux qu'une couche de graisse sur toute la machine pourrait la protéger, même contre les intempéries. Nous admettons que c'est peut-être aller un peu loin, mais nous nous contentons de faire remarquer qu'une bonne remise de même que l'emploi généreux de graisse et d'huile devrait conserver nos instruments aratoires en très bonnes conditions pour la saison de 1931.

EQUIPE QUI A REPRESENTÉ LE DISTRICT DE QUEBEC A L'EXPOSITION DE SHERBROOKE



Ces équipes vinrent à l'Exposition de Sherbrooke sous les auspices du Chemin de fer Canadien National qui leur a donné leurs billets de transport. A gauche: Equipe de Normandin du Lac Saint-Jean: LOUIS FERLAND et HENRI MARCEAU, du Club d'Alimentation de Veaux de Normandin; au centre: M. S. BOILY, directeur des Cercles de Jeunes Eleveurs; à droite: GUSTAVE GOBOUT et GEORGES PETTIGREW, du Cercle des Jeunes Eleveurs de Saint-Eloi, comté de Témiscouata. Ces garçons gagnèrent un concours d'élimination dans leur district respectif.

## QUELQUES APERCUS ECONOMIQUES

(Suite de la page 719)

L'ordre économique nous présente aussi un aspect moral qu'il n'est pas permis d'ignorer si l'on veut être conséquent mais dont la plupart des économistes ne tiennent généralement pas compte parce que la philosophie des affaires aujourd'hui est toute matérialiste. Toute théorie économique qui ne place pas à sa base les principes de justice et d'équité envers les droits naturels d'autrui est fautive et par conséquent non-scientifique. La violation de ces principes sacrés va non-seulement à l'encontre du bon sens mais est encore une cause profonde de perturbations qui augmentent l'intensité des crises.

Ainsi, par exemple l'égoïsme cruel de ces grandes entreprises industrielles qui forcent des populations entières d'ouvriers de peiner pour des salaires misérables qui leur permettent tout juste de ne pas mourir de faim tel que cela se pratique beaucoup dans notre province, constitue une violation grave des justes principes économiques car, un ouvrier dont le labeur est généreusement rétribué, dépense en proportions et donne de cette façon de l'activité et de l'impulsion au commerce et par suite à l'industrie. C'est un cycle dont le fonctionnement est bien reconnu. Nous avons de nos jours un exemple remarquable d'un chef qui a parfaitement compris ce principe et qui a eu le génie de le mettre en pratique. C'est Henri Ford, l'application de ce principe est à la base de son immense fortune. Le grand mérite de Ford n'est pas tant d'avoir fait une voiture populaire que d'avoir été l'initiateur et le pionnier du principe que le travailleur traité humainement est une force stabilisatrice de l'ordre économique dans le pays et, par conséquent de sa prospérité. Il vient justement de déclarer que le travail est le remède à la dépression, et par cela il entend le travail productif et rémunérateur; de celui qui augmente le revenu de la nation.

Les combinaisons savantes qui entravent le producteur et l'empêchent d'obtenir une rémunération légitime pour ses produits troublent encore sérieusement l'ordre économique et accentuent aussi ces dépressions qui sont inexplicables autrement et dont souffre tout le pays. Mais comme la justice et l'équité sur lesquelles les théories économiques doivent constamment s'appuyer, ne sont pas de ce monde, il est permis de rester plutôt pessimistes et de s'attendre que la marche des cycles économiques qui amènent ces périodes de prospérité et de dépression, continue encore constante; seule l'amplitude des mouvements oscillatoires de ces cycles pourra varier avec le temps.

Rimouski, Août 1930.

## Le commerce des pommes

La Division fédérale des fruits nous apprend qu'il s'est produit l'année dernière dans les vergers canadiens 3,939,915 barils de pommes. Il s'est importé en outre 158,420 barils de pommes, tandis qu'il s'exportait 1,727,147 barils. La consommation nette au Canada l'année dernière a été évaluée à 2,371,188 barils. Le chiffre des exportations l'année dernière dépassait celui de 1921 par 300,000 barils et il était supérieur également au chiffre de toutes les années qui ont suivi. Par contre, les marchés domestiques ont absorbé en 1921 600,000 barils de plus qu'ils n'avaient fait l'année dernière, mais le chiffre de l'année dernière dépasse encore la moyenne de dix ans.

## PENSEES

On ne doit pas faire le moindre mal pour faire réussir le plus grand bien. — Pascal.

\*\*\*

Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien. — Saci.

## Une industrie importante

Peu de gens apprécient la valeur en dollars de l'agriculture canadienne; peu se rendent compte de son importance. Le Bureau fédéral de la Statistique estime que la richesse agricole du Dominion pendant l'année 1929 se montait à la somme énorme de \$7,978,633,000. Ce chiffre se décompose ainsi: terres, \$3,316,061,000; bâtiments, \$1,382,634,000; outils et instruments aratoires, \$665,172,000; bestiaux, \$864,167,000; volailles, \$63,854,000; animaux à fourrure sur les fermes d'élevage, \$19,477,000 et production agricole, \$1,667,218,000.

## ASSOLEMENTS

L'une des choses essentielles pour réussir dans la culture est de maintenir la fertilité du sol. Il est impossible, en effet, d'obtenir de grosses récoltes si les champs ne sont pas dans un état fertile, et sans grosses récoltes la culture ne saurait être avantageuse, disent les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture. L'adoption d'un bon système d'assolements ne comporte aucun frais supplémentaire; c'est le moyen le plus utile, à coup sûr, de maintenir la fertilité du sol et d'augmenter ainsi le rendement des récoltes de la ferme. En outre, les assolements aident à maîtriser les mauvaises herbes et à tenir en échec les insectes et les maladies fongueuses. Ils permettent aussi de mieux répartir la main-d'oeuvre pendant la saison, parce que l'on plante et que l'on récolte à différentes époques des étendues utiles des différentes récoltes cultivées dans l'assolement.

## Permettez à la clôture à renard Sécurité de vous sauver de l'argent

Une protection certaine pour vos animaux... une clôture forte, résistante, ne fléchissant pas, ne bombant pas, sur laquelle vous pouvez compter pour de longues années, vous est assurée lorsque vous spécifiez "Clôture à Renards Sécurité".

Le noeud Sécurité peut être défilé par le seul enlèvement d'un support et il reste une extrémité bien nette qui peut être reliée de nouveau sans qu'il n'en paraisse rien.

Grâce à l'élimination de perte, à sa durée et à sa protection assurée, la clôture à renards Sécurité vous épargnera de l'argent.

Nouvel enclos portatif pour renards!

Un nouvel enclos portatif pour Renards a été dessiné par nos experts et est fait exclusivement par notre Compagnie. Il est construit par parties et peut être agrandi ou diminué à volonté. Vous pouvez le transporter sur n'importe quelle partie de votre ferme sans démantèlement. Veuillez nous écrire pour de plus amples détails.

**SECURITY FENCE Company Limited**  
2651, RUE STE-CATHERINE EST  
MONTREAL  
CHerrier 2197